

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET  
DES AMÉNAGEMENTS HYDRO-AGRIcoles

SECRETARIAT GÉNÉRAL



DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉTUDES ET DES  
STATISTIQUES SECTORIELLES  
(DGESS)



Avril 2017

## Table des matières

AVANT-PROPOS .....	3
SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	4
LISTE DES GRAPHIQUES.....	5
RESUME .....	6
CONTEXTE.....	7
CHAPITRE 1. CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION AGRICOLE.....	8
1.1. Evolution de la structure par sexe de la population agricole.....	8
1.2. Structure par âge de la population agricole.....	8
1.3. Structure de la population selon le statut matrimonial.....	8
1.4. Evolution du taux d’alphabétisation de la population agricole.....	9
1.5. Structure de la population selon le statut d’occupation.....	9
CHAPITRE 2 : CARACTERISTIQUES DES MENAGES AGRICOLES.....	10
2.1. Proportion de Chef de Ménage « femme ».....	10
2.2. Age des chefs des ménages agricoles.....	11
2.3. Proportion des ménages ayant un habitat en dur ou semi-dur.....	11
2.4. Taux d’adhésion des ménages aux OP.....	12
2.5. Proportion des ménages ayant accès au crédit et/ou à l’encadrement.....	12
2.6. Ratio de dépendance des inactifs vis-à-vis des actifs agricoles.....	13
CHAPITRE 3 : CAPITAL DES MENAGES AGRICOLES.....	14
3.1. Superficie moyenne par ménage.....	14
3.2. Superficie céréalière moyenne par ménage.....	14
CHAPITRE 4 : EQUIPEMENT ET INTRANTS DES MENAGES AGRICOLES.....	15
4.1. Evolution du taux de possession d’animaux de trait par ménage agricole.....	15
4.2. Pourcentage de superficie labourée à la charrue ou au tracteur.....	16
4.3. Part des superficies sous semence améliorée.....	16
4.4. Part des superficies sous NPK.....	17
4.5. Part des superficies sous Urée.....	17
4.6. Part des superficies sous fumure organique.....	18
4.7. Part des superficies sous techniques CES/DRS.....	18
4.8. Dose des engrais minéraux.....	19
4.9. Dose de la fumure organique.....	19
4.10. Proportion des semences sélectionnées.....	20
CHAPITRE 5 : FACTEURS HUMAINS DES MENAGES AGRICOLES.....	20
5.1. Evolution du nombre moyen d’actifs par ménage.....	20
5.2. Proportion des actifs par ménage (en %)......	21

CHAPITRE 6 : RENDEMENTS ET PRODUCTIONS DES MENAGES .....	23
6.1. Rendement des principales spéculations .....	23
6.2. Production moyenne des céréales par ménage (en Kg).....	23
6.3. Production moyenne des oléagineux par ménage (en Kg).....	24
6.4. Production moyenne des racines et tubercules par ménage (en Kg).....	24
6.5. Production moyenne des légumineuses par ménage (en kg).....	25
CHAPITRE 7 : PRIX DES PRODUITS ET REVENU DES MENAGES AGRICOLES .....	26
7.1. Prix du maïs blanc .....	26
7.2. Prix du mil .....	26
7.3. Prix du sorgho blanc.....	27
7.4. Revenu moyen de l'élevage (milliers de FCFA).....	27
CHAPITRE 8 : SECURITE ALIMENTAIRE.....	29
8.1. Proportion des ménages non-autonomes.....	29
8.2. Taux de couverture des besoins céréaliers .....	29
8.3. Nombre de Kilocalories disponibles par personne et par jour. ....	30
ANNEXES .....	31

## AVANT-PROPOS

Le Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques a le plaisir de mettre à la disposition des utilisateurs de données, le tableau de bord des statistiques agricoles, édition 2017.

Ce document, premier du genre, vient s'ajouter aux différentes publications du département dans le domaine de l'agriculture et les analyses faites rendent compte de l'évolution des indicateurs clés du secteur et de l'atteinte des objectifs du Programme National du Secteur Rural (PNSR) et d'autres programmes et politiques.

Le document présente les indicateurs, sous forme de graphiques accompagnés de brefs commentaires. Ces commentaires font ressortir les points saillants des sujets traités, suivis de commentaires généraux relatifs. Le document est organisé selon les chapitres suivants :

- Moyens humains et financiers du Ministère ;
- Equipements et facteurs humains de production ;
- Intrants de production ;
- Production végétale des principales spéculations ;
- Sécurité alimentaire ;
- Prix des produits céréaliers ;
- Le cheptel des ménages agricoles.

Ce document est présenté sous le format adopté par le système statistique national (SSN). La série des données du présent tableau de bord présenté couvre la période allant de 2008 à 2017 et provient essentiellement de l'Enquête Permanente Agricole (EPA), du Suivi et Analyse des Politiques Agricoles et Alimentaires (MAFAP), et du Système d'Informations sur les Marchés (SIM) céréaliers.

Malgré les efforts déployés pour parfaire le document, il reste perfectible. C'est pourquoi tous les acteurs sont encouragés à soutenir les efforts de la DGESS en vue d'une meilleure connaissance de ce secteur combien important pour l'économie du pays.

Je souhaite que vous fassiez un bon usage de ce document comme outil de travail et j'attends vos pertinentes suggestions et observations tendant à l'amélioration des prochaines éditions à l'adresse [maah-dss-ssaa-tbs@yahoogroupes.fr](mailto:maah-dss-ssaa-tbs@yahoogroupes.fr).

Le Directeur Général

## SIGLES ET ABRÉVIATIONS

SIGLES	SIGNIFICATIONS
DGAHDI	Direction Générale des Aménagements Hydrauliques et du Développement de l'Irrigation
DGESS	Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles
DPPO	Direction de la Prospective et de la Planification Opérationnelle
DSS	Direction des Statistiques Sectorielles
EPA	Enquête Permanente Agricole
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
Kg	Kilogramme
MAAH	Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques
MAFAP	Suivi et Analyse des Politiques Agricoles et Alimentaires
NPK	Nitrate, phosphate, Potassium
ODD	Objectifs de Développement Durable
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisations Paysannes
PNDES	Plan National de Développement Economique et Social
PNSR	Programme National du Secteur Rural
SIM	Système d'Informations des Marchés
SISA	Système d'Informations sur la Sécurité Alimentaire
SSN	Système Statistique National

## LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Structure de la population agricole par sexe et par région.....	8
Graphique 2 : Structure par âge de la population agricole. ....	8
Graphique 3 : Structure de la population selon la situation matrimoniale. ....	9
Graphique 4 : Taux d’alphabétisation de la population agricole.....	9
Graphique 5 : Structure de la population selon le statut d’occupation. ....	10
Graphique 6 : Proportion de chefs de ménage de sexe féminin. ....	10
Graphique 7 : Age des chefs de ménage par région .....	11
Graphique 8 : Proportion de ménages ayant un habitat en parpaing ou en banco amélioré.....	12
Graphique 9 : Evolution du taux d’adhésion des ménages agricoles aux OP .....	12
Graphique 10 : Evolution de la proportion des ménages ayant accès au crédit agricole.....	12
Graphique 11 : Evolution du ratio de dépendance en milieu agricole.....	13
Graphique 12 : Evolution de la superficie moyenne par ménage .....	14
Graphique 13 : Evolution de la superficie céréalière moyenne par ménage .....	14
Graphique 14 : Evolution du nombre d’animaux de traction possédés par les ménages.....	15
Graphique 15 : Evolution de la proportion des superficies labourées à la charrue ou au tracteur .....	16
Graphique 16 : Part des superficies sous semence améliorée en 2017.....	17
Graphique 17 : Part des superficies sous NPK.....	17
Graphique 18 : Part des superficies sous l’urée en 2017.....	17
Graphique 19 : Proportion des superficies sous CES/DRS .....	18
Graphique 20 : Evolution de la dose des engrais minéraux appliquée par les ménages.....	19
Graphique 21 : Evolution de la dose de fumure organique appliquée par les ménages .....	19
Graphique 22 : Proportion des variétés améliorées de semence .....	20
Graphique 23 : Evolution du nombre moyen d’actifs par ménage .....	21
Graphique 24 : Evolution de la proportion des actifs par ménage .....	21
Graphique 25 : Evolution de la production moyenne de céréales par ménage.....	23
Graphique 26 : Evolution de la production moyenne des oléagineux par ménage. ....	24
Graphique 27 : Evolution de la production moyenne des racines et tubercules par ménage. ....	25
Graphique 28 : Evolution du prix du kg du maïs blanc.....	26
Graphique 29 : Evolution du prix du kg de mil.....	26
Graphique 30 : Evolution du prix du Kg de sorgho blanc.....	27
Graphique 31 : Evolution du taux de couverture des besoins céréaliers des ménages agricoles. ....	29
Graphique 32 : Evolution du nombre de Kilocalories disponibles par personne et par jour.....	30
Tableau 1 : Evolution des rendements des principales spéculations.....	23

## **RESUME**

Le tableau de bord 2017 des statistiques agricoles analyse l'évolution des indicateurs clés du secteur de l'agriculture et des aménagements hydrauliques sur la dernière décennie (2008 à 2017). Les thématiques des indicateurs abordés sont le financement du secteur, les équipements et la productivité des facteurs de production, la sécurité alimentaire, les prix des produits des produits agricoles et le cheptel des ménages agricoles. La plupart des indicateurs de productivité (productivité des facteurs travail et du capital foncier) sont en stagnation sur la période sous revue. Les caractères non mécanisé et extensive de l'agriculture du Burkina sont confirmés. La production végétale est la source prépondérante de revenu monétaire pour les ménages agricoles. Les dosages des engrais minéraux sont faibles en général et ne respectent pas les normes agronomiques en la matière. La sécurité alimentaire n'est pas garantie car plus 2 ménages sur 5 sont en situation de non-autonomie céréalière. Enfin, les prix aux consommateurs et aux producteurs des principales céréales sont en hausse, conduisant à une amélioration des revenus des producteurs mais à une dégradation du pouvoir d'achat des consommateurs de ces céréales. On retient également qu'environ un ménage sur 3 ne dispose pas d'animaux de traction et que en cas de vente d'animaux, 20% de la valeur est consacré à l'achat d'aliments.

## CONTEXTE

Les années 1969 et 1973 ont été marquées par des sécheresses ayant conduit à la naissance de crises alimentaires. Ces crises ont alimenté la nécessité de la mise en place de structures chargées de la sécurité alimentaire et du plaidoyer auprès des donateurs. L'objectif est de porter secours le plus rapidement possible aux populations sinistrées, essentiellement rurales.

De plus, le deuxième Programme National du Secteur Rural (PNSR 2) qui est en cours d'élaboration contribuera à la mise en œuvre du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) avec pour objectif général l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) dans le domaine de l'alimentation et la Sécurité alimentaire. Dans le cadre du suivi évaluation et de la planification du PNSR, le Système d'Informations sur la Sécurité Alimentaire (SISA) à travers le système permanent de statistiques agricoles, chargé de la collecte, du traitement, de la centralisation et de la diffusion des statistiques sur l'agriculture et la sécurité alimentaire jouera un rôle central.

En vue de répondre aux multiples besoins des utilisateurs, notamment ceux des décideurs, la DGESS élabore un outil de pilotage et de planification pour le secteur qui fait une analyse des indicateurs essentiels sur l'agriculture et la sécurité alimentaire. Il se veut plus accessible car illustré par des représentations graphiques et des commentaires.

## CHAPITRE 1. CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION AGRICOLE.

### 1.1. Evolution de la structure par sexe de la population agricole.

La population agricole du Burkina Faso est majoritairement féminine depuis 2008. En effet, les femmes y représentent plus de 50% de la population agricole. En 2017, ce taux était de 51% tout comme en 2016 et la valeur moyenne des cinq dernières années. C'est dans les régions du Centre-Est et des Hauts-bassins que la proportion des femmes en milieu agricole est la plus élevée (respectivement 54% et 53%).

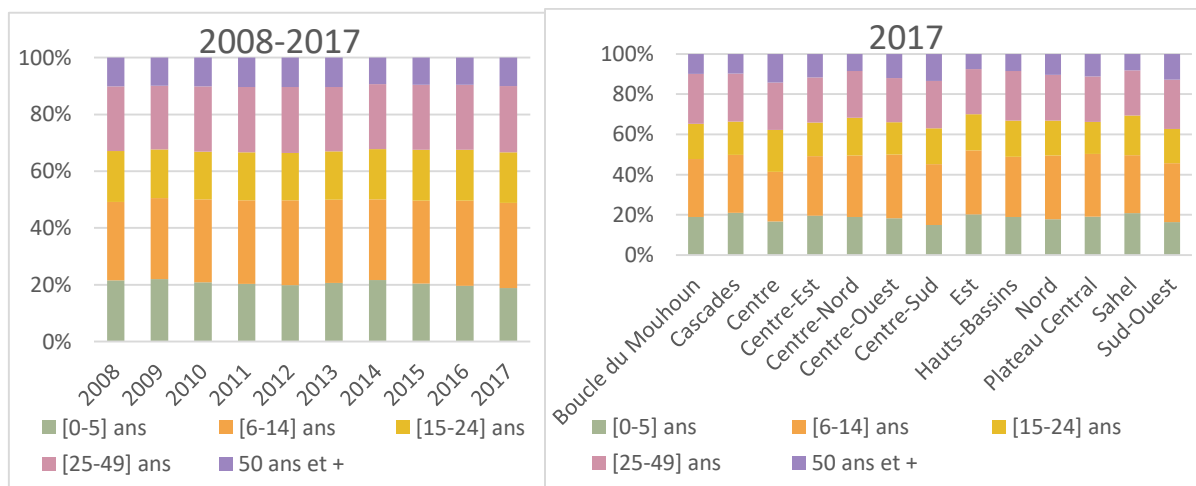
Graphique 1 : Structure de la population agricole par sexe et par région.



### 1.2. Structure par âge de la population agricole

La population agricole du Burkina Faso est composée à près de 45% d'enfants de moins de 14 ans depuis 2008. Les enfants d'au plus 5ans représentent près de 20% de cette population tandis que les personnes en âge actif (15-80 ans) représentent un peu moins de 40% de la population.

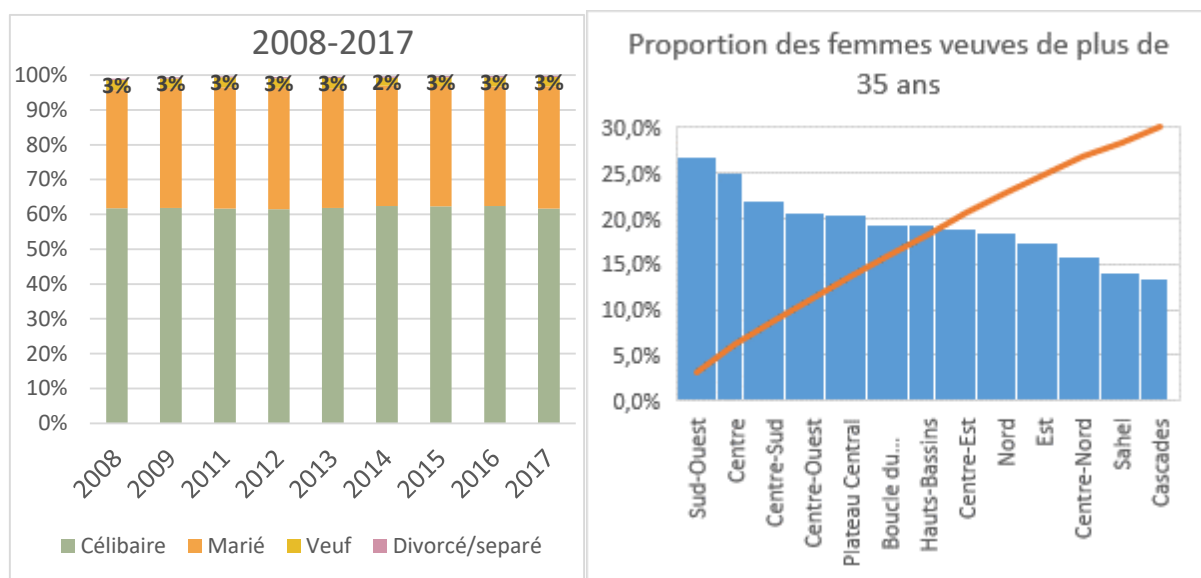
Graphique 2 : Structure par âge de la population agricole.



### 1.3. Structure de la population selon le statut matrimonial.

La population agricole est constituée de plus de 60% de célibataires et de plus de 35% de mariés sur la période 2008-2017 ; auxquels s'ajoutent 3% de veuves. En 2017, la présence de veuves parmi les femmes de plus de 35 ans est plus remarquable respectivement dans les régions du Sud-ouest (27%), du Centre (25%), du Centre-sud (22%), du Centre-ouest (21%), du Plateau central (20%), de la Boucle du Mouhoun (19%) et des Haut-bassins (19%).

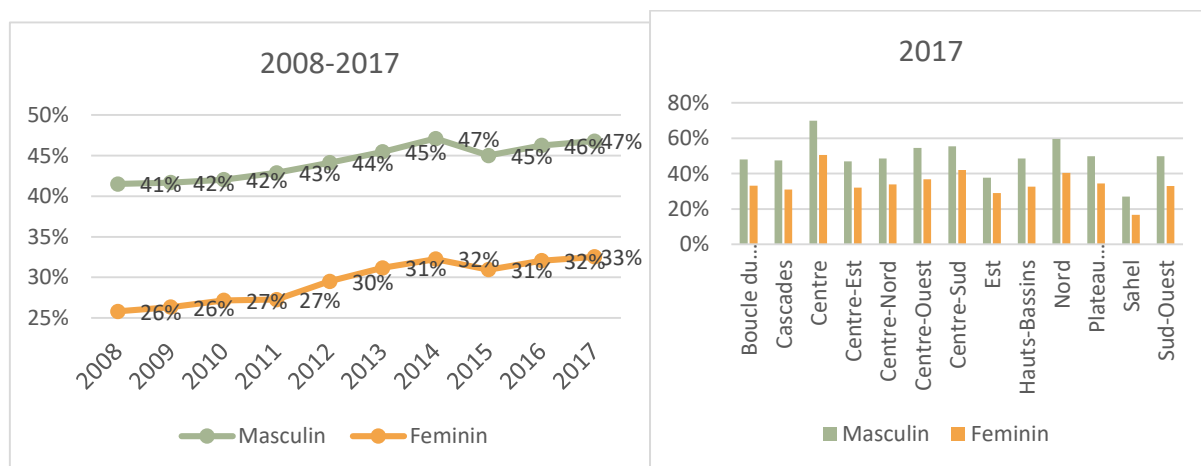
Graphique 3 : Structure de la population selon la situation matrimoniale.



#### 1.4. Evolution du taux d'alphabétisation de la population agricole

Plus de la moitié de la population agricole sont non alphabétisés entre 2008 et 2017. En effet, le taux d'alphabétisation est compris entre 41% et 47% durant la période 2008-2017 pour les hommes et entre 26% et 33% pour les femmes. Ainsi, les hommes sont plus instruits que les femmes en milieu rural. Cependant, ce taux est disparate d'une région à une autre et les plus forts taux sont enregistrés respectivement au Centre et au Nord tandis que les plus faibles taux sont observés au Sahel et à l'Est.

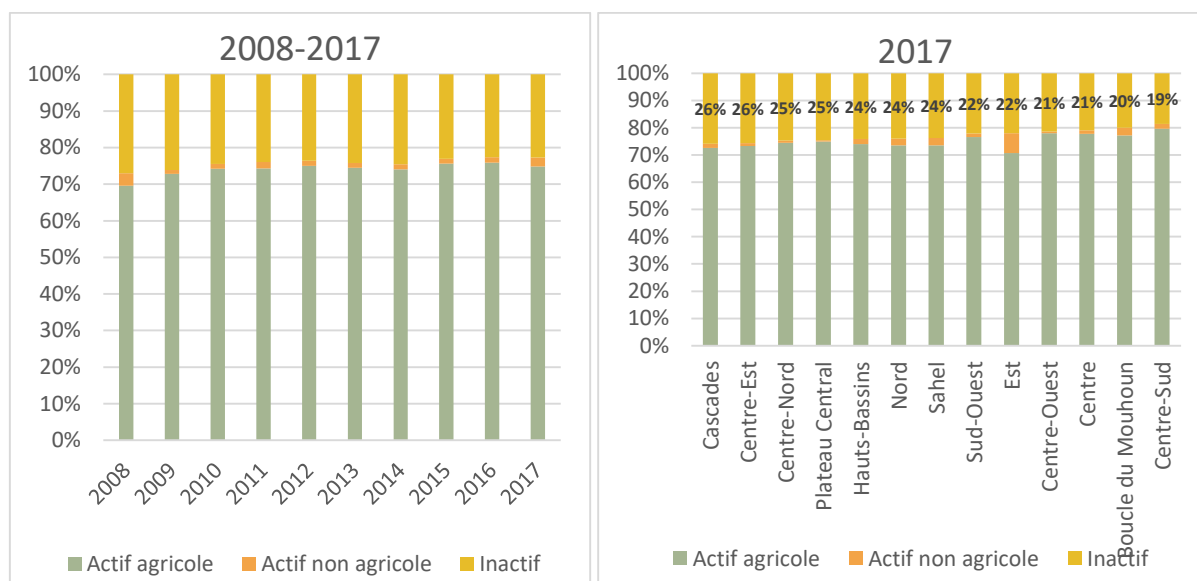
Graphique 4 : Taux d'alphabétisation de la population agricole.



#### 1.5. Structure de la population selon le statut d'occupation

La population agricole burkinabè est constituée à plus de 70% d'actifs agricoles et plus de 27% d'inactifs sur la période 2008-2017. Les autres actifs non-agricoles ne représentent que moins de 3% de la population mais présente une évolution positive entre 2016 et 2017 en raison du renforcement de l'activité d'orpaillage dans la majeure partie du pays. En 2017, les inactifs ont une plus grande proportion dans les régions respectives des Cascades (26%), du Centre-Est (26%), du Centre-nord (25%), du Plateau central (25%), des Haut-bassins (24%), du Nord (24%), du Sahel (24%), du Sud-Ouest (22%), de l'Est (22%), du Centre-Ouest (21%), du Centre (21%), du Mouhoun (20%) et du Centre-Sud (19%). Les actifs non-agricoles sont plus fréquents particulièrement à l'Est (7%).

Graphique 5 : Structure de la population selon le statut d'occupation.

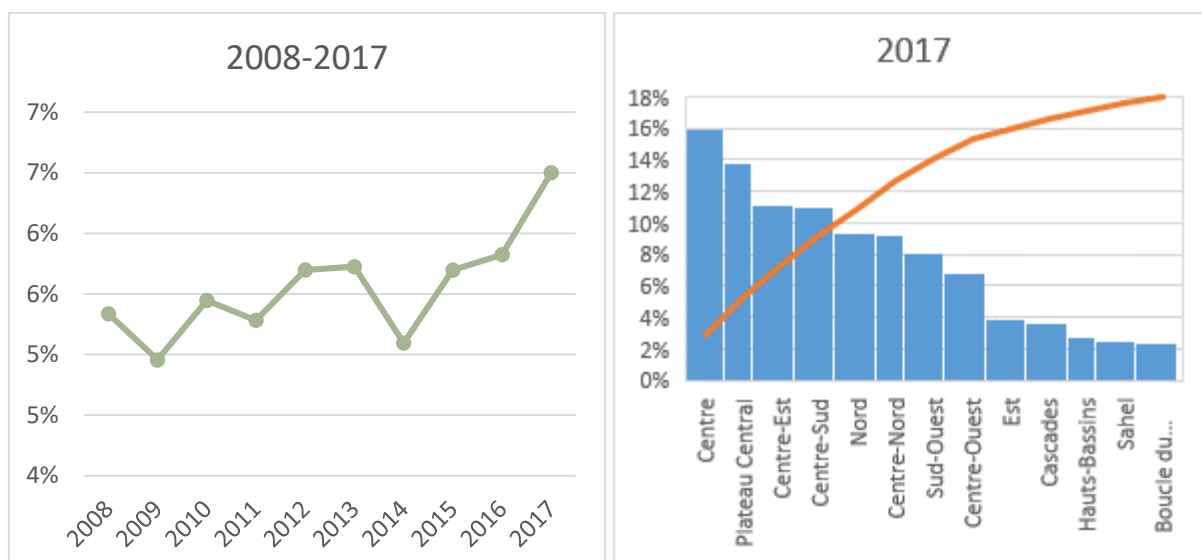


## CHAPITRE 2 : CARACTERISTIQUES DES MENAGES AGRICOLES

### 2.1. Proportion de Chef de Ménage « femme »

De façon générale, très peu de femmes ont le monopole de la décision dans les ménages agricoles au Burkina Faso. En effet, depuis 2008 la proportion des chefs de ménages de sexe féminin varie entre 5% et 6%. En 2017, les femmes chefs de ménages sont plus présentes dans les régions respectives du Centre (16%) du Plateau central (13%), du Centre-est (11%) et du Centre-sud (11%).

Graphique 6 : Proportion de chefs de ménage de sexe féminin.

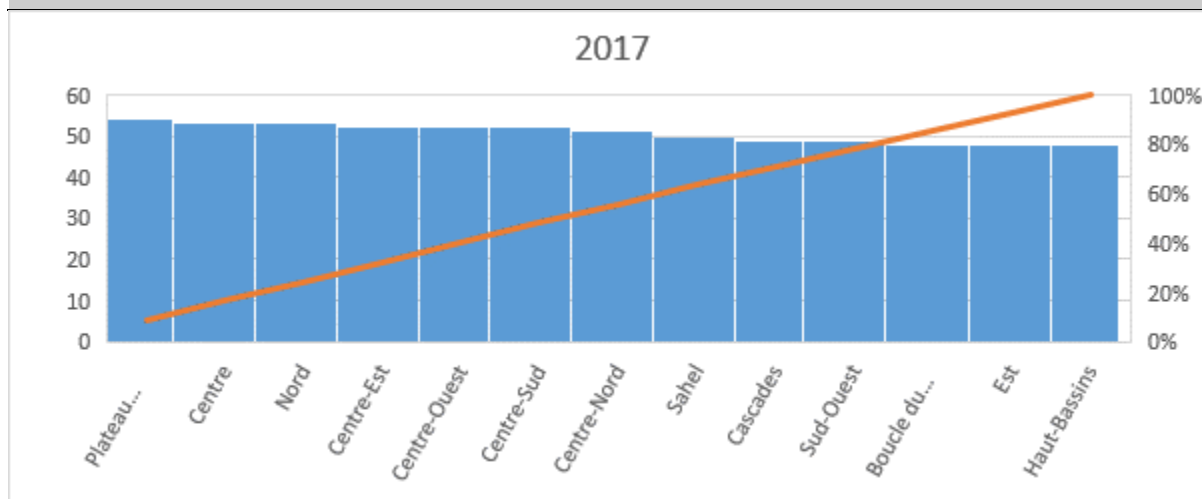


## 2.2. Age des chefs des ménages agricoles

Dans l'ensemble, l'âge moyen des chefs de ménages agricoles au Burkina Faso évolue entre 49 et 52 ans sur la période 2008-2017. Cependant, dans la région des hauts bassins, de l'Est et de la Boucle du Mouhoun, les chefs de ménages sont en moyenne plus jeunes comparativement aux autres régions. En effet, en 2017, l'âge moyen des chefs de ménages dans ces trois régions est de 48 ans.

Graphique 7 : Age des chefs de ménage par région

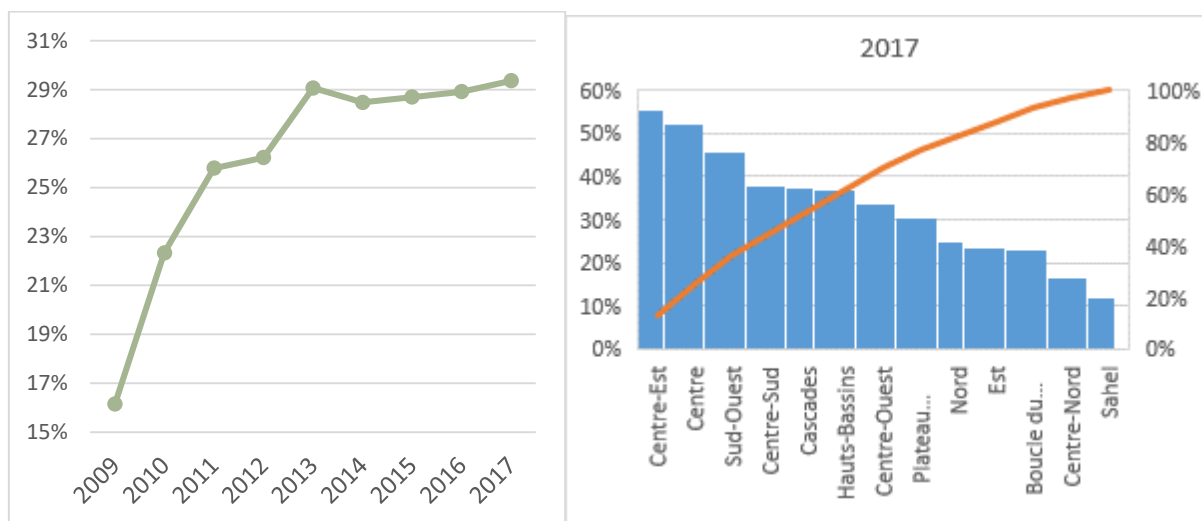
Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Burkina Faso</b>	49	50	50	51	51	52	49	49	49	50



## 2.3. Proportion des ménages ayant un habitat en dur ou semi-dur.

Les habitats en milieu rural sont construits pour la plupart par du banco. En effet, les murs des habitats en durs ou en banco amélioré ne représente que 30% en 2017 tandis qu'il n'était que 16% en 2009.

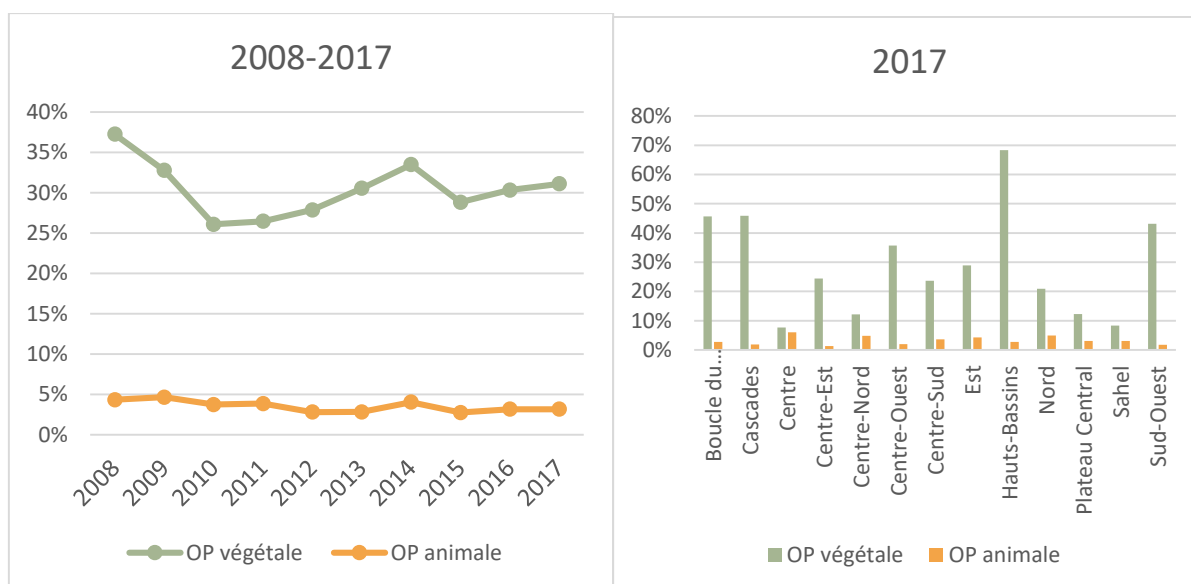
Graphique 8 : Proportion de ménages ayant un habitat en parpaing ou en banco amélioré.



## 2.4. Taux d'adhésion des ménages aux OP

Les taux d'adhésion aux organisations paysannes restent faibles jusqu'en 2017 et se situent entre 25% et 37% durant la période 2008-2017 pour les organisations paysannes végétales et d'environ 5% pour les organisations paysannes animales.

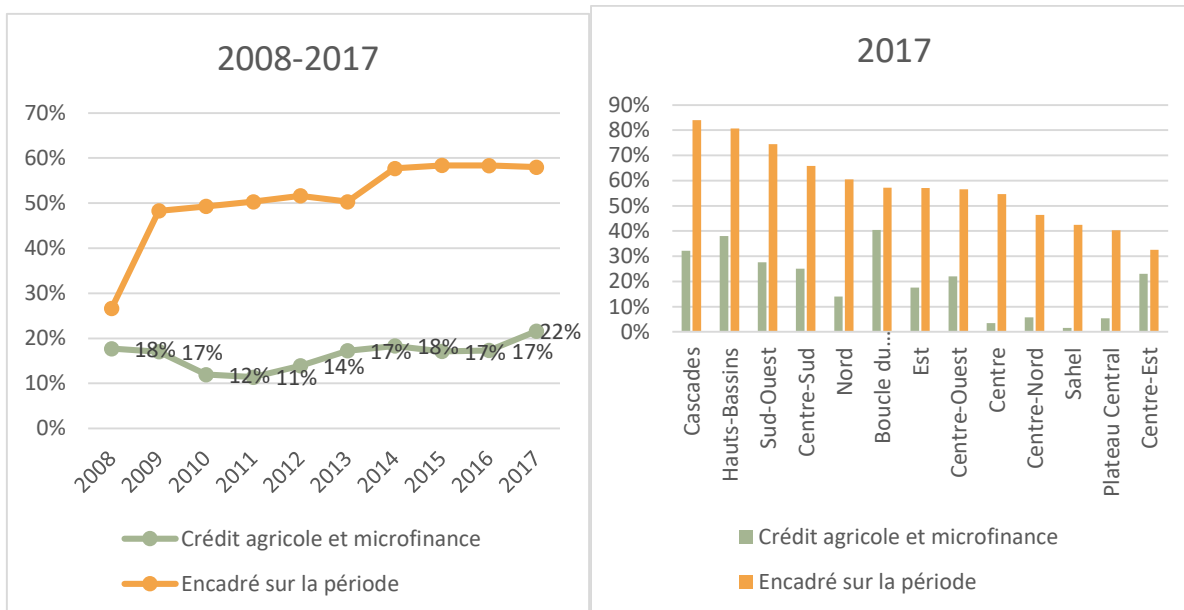
Graphique 9 : Evolution du taux d'adhésion des ménages agricoles aux OP



## 2.5. Proportion des ménages ayant accès au crédit et/ou à l'encadrement

La proportion des ménages encadrés a connu une évolution positive au cours de la période 2008-2017. Ainsi, la proportion des ménages encadrés était de 28% en 2007 et avoisine les 60% en 2017. Les ménages agricoles contractent peu de crédits pour soutenir leurs activités. En effet, durant la période 2008-2017, la proportion des ménages qui ont contracté un crédit a oscillé entre 11% et 22%.

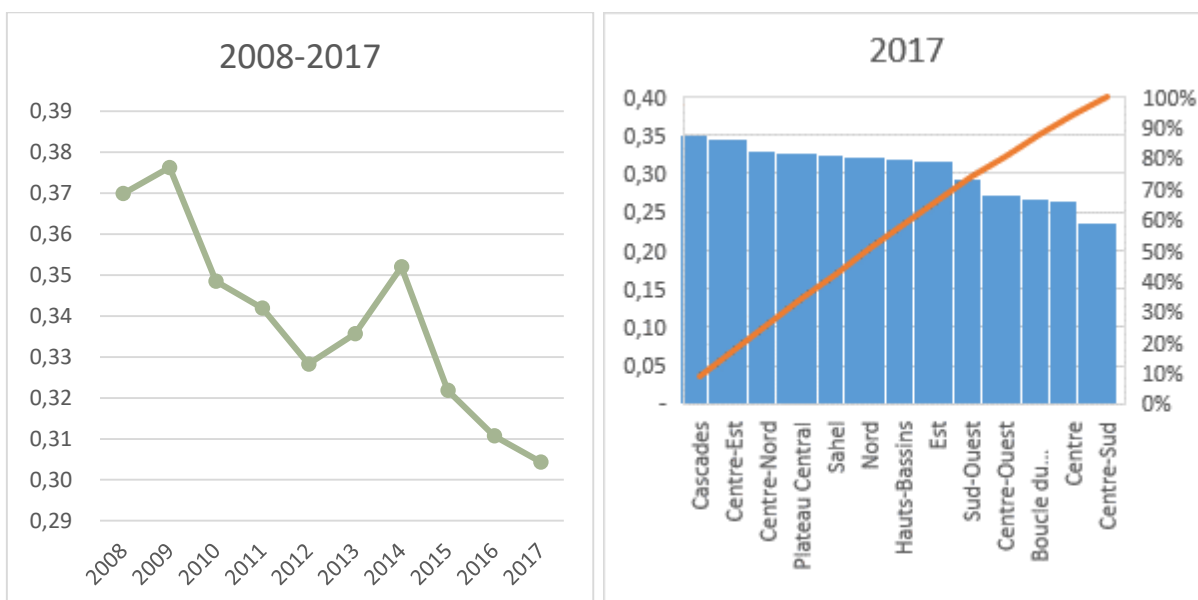
Graphique 10 : Evolution de la proportion des ménages ayant accès au crédit agricole.



## 2.6. Ratio de dépendance des inactifs vis-à-vis des actifs agricoles

Le ratio de dépendance de la population agricole a connu une baisse progressive sur la période 2008-2017 au Burkina Faso. Il passe de 0,37 en 2008 à 0,30 en 2017 soit une réduction de 19% en dix ans au plan national. En 2017, le ratio le plus élevé est observé dans les régions des Cascades (0,35) et du Centre-est (0,34) tandis que le plus faible est constaté dans la région du Centre-sud (0,24).

Graphique 11 : Evolution du ratio de dépendance en milieu agricole



## CHAPITRE 3 : CAPITAL DES MENAGES AGRICOLES

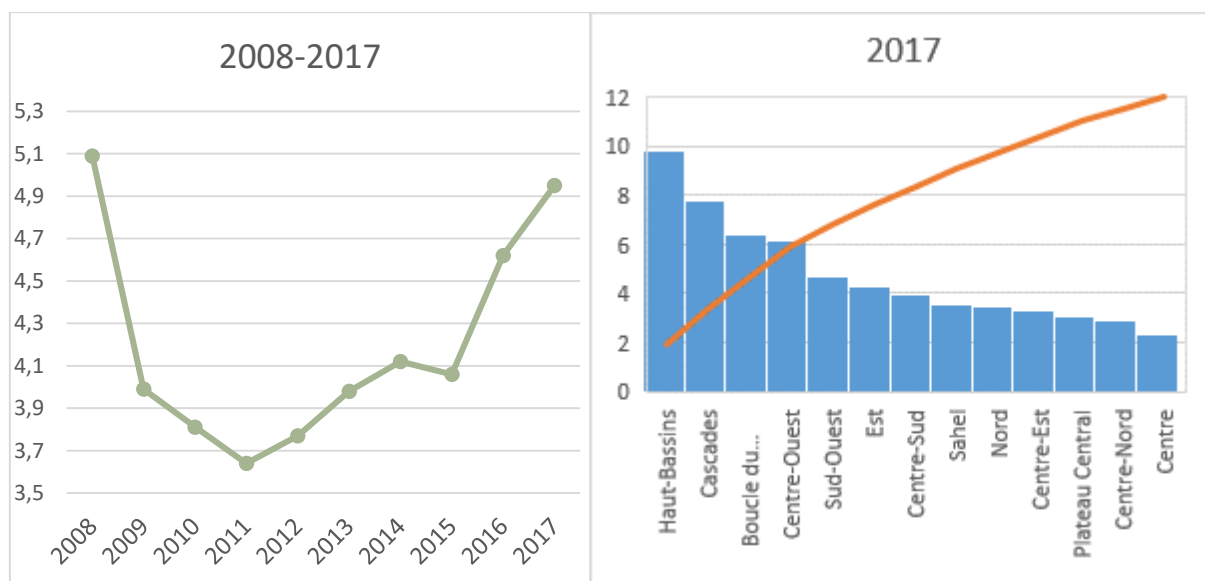
### 3.1. Superficie moyenne par ménage

La superficie moyenne cultivée par ménage au cours de la période 2008-2017 est comprise entre 3,32 hectares et 5,09 hectares. Elle se situe à 4,95 ha en 2017 en hausse de 0,33 points par rapport à 2016 et de 0,84 point par rapport à la moyenne des cinq dernières années.

Les superficies cultivées par ménage diffèrent d'une région à une autre.

Les régions les plus performantes en 2017 sont les hauts bassins (9,83 ha), les cascades (7,81 ha) et la boucle du Mouhoun (6,4 ha) alors que les moins performantes sont les régions du Centre-nord (2,87 ha) et du Centre (2,35 ha).

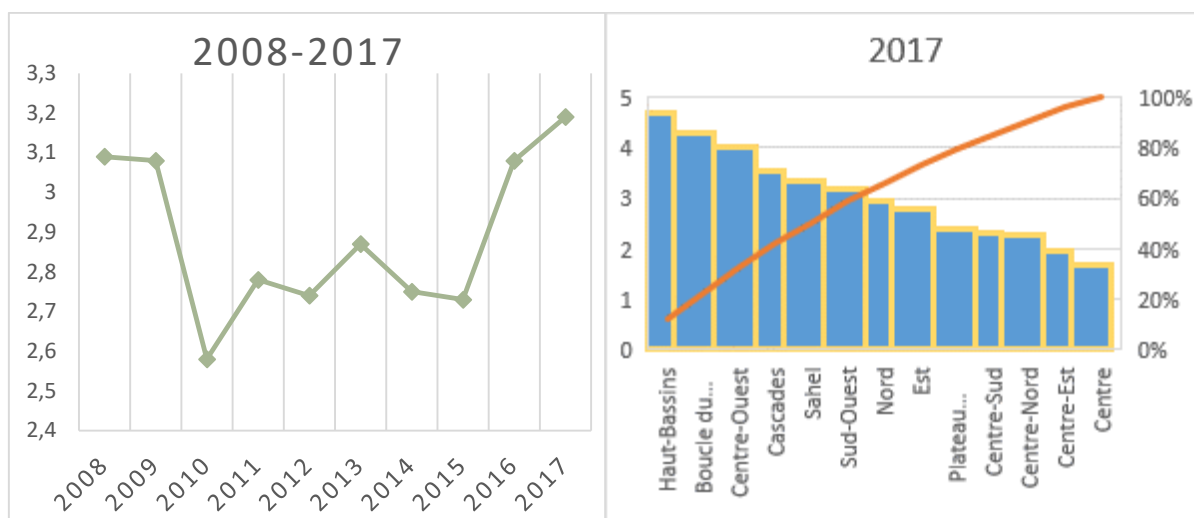
Graphique 12 : Evolution de la superficie moyenne par ménage



### 3.2. Superficie céréalière moyenne par ménage.

La superficie des céréales exploitée en moyenne par ménage agricole au Burkina Faso sur la période 2008 à 2017 est comprise entre 2,73 hectares et 3,19 hectares. En 2017, les ménages des hauts bassins et du Mouhoun exploitent en moyenne plus de superficies céréalières par rapport aux autres régions. En effet, dans les bassins céréaliers, la superficie allouée aux céréales excède 4ha en moyenne par ménage contrairement aux zones à faible potentialité céréalière comme le Centre où les ménages consacrent moins de 2 ha en moyenne pour les cultures céréalières.

Graphique 13 : Evolution de la superficie céréalière moyenne par ménage



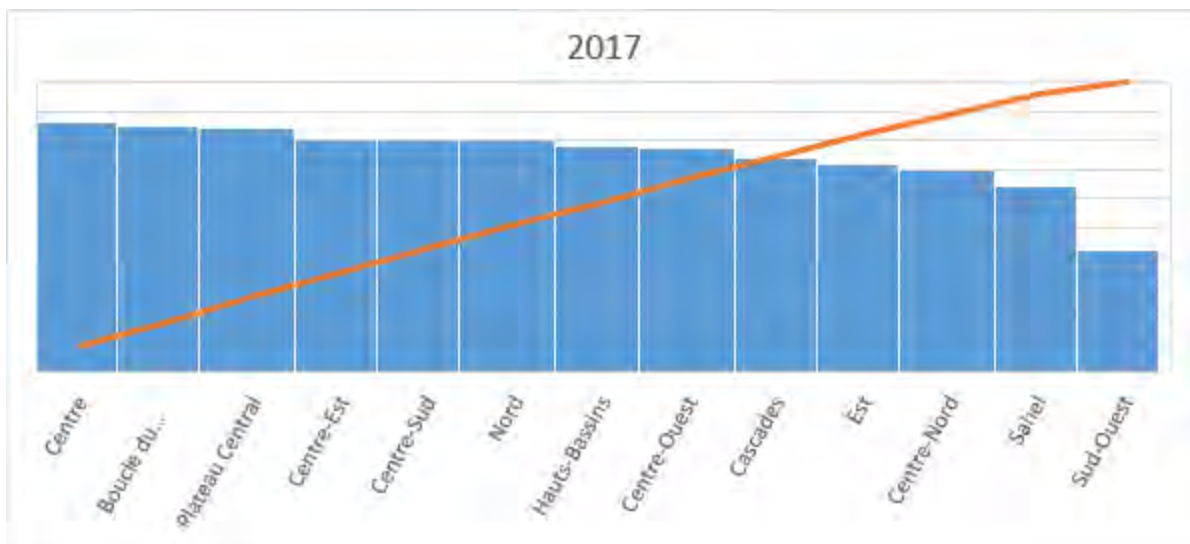
## CHAPITRE 4 : EQUIPEMENT ET INTRANTS DES MENAGES AGRICOLES

### 4.1. Evolution du taux de possession d’animaux de traction par ménage agricole.

En 2017, environ 74% des ménages agricoles du Burkina Faso possèdent au moins un animal de trait (bœuf, âne, chameau ou cheval). Ce taux n’a sensiblement pas évolué par rapport à 2016 mais en hausse de trois points par rapport à la moyenne des cinq dernières années qui est de 71%. Les régions du Sud-ouest, du Sahel, du Centre-nord et de l’Est présentent des taux de possession en dessous du taux national. En particulier, c’est dans la région du Sud-ouest que le taux est plus faible (42%) et il est plus élevé dans les régions du Centre et de la Boucle du Mouhoun.

Graphique 14 : Evolution du nombre d’animaux de traction possédés par les ménages.

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Taux(%)	62	64	64	66	67	68	71	72	74	74

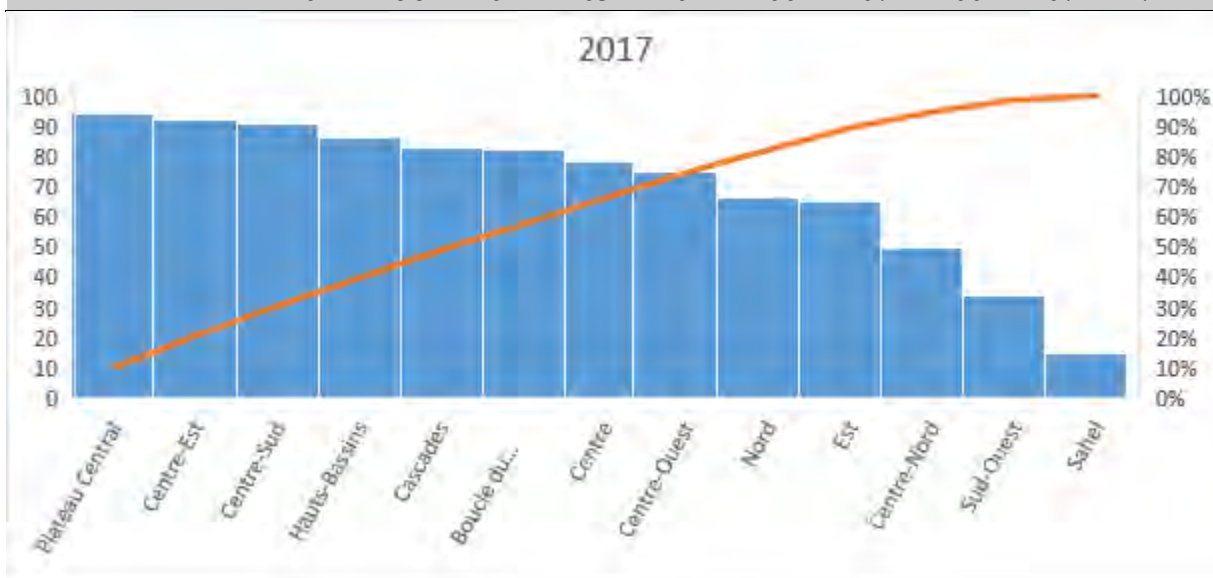


#### 4.2. Pourcentage de superficie labourée à la charrue ou au tracteur.

Le taux de labour mécanisé varie entre 62% et 72% au Burkina Faso durant la période de 2008 à 2017. Les régions du Sahel et du Sud-Ouest se démarquent des autres régions par leurs taux de mécanisation très faibles en 2017.

Graphique 15 : Evolution de la proportion des superficies labourées à la charrue ou au tracteur

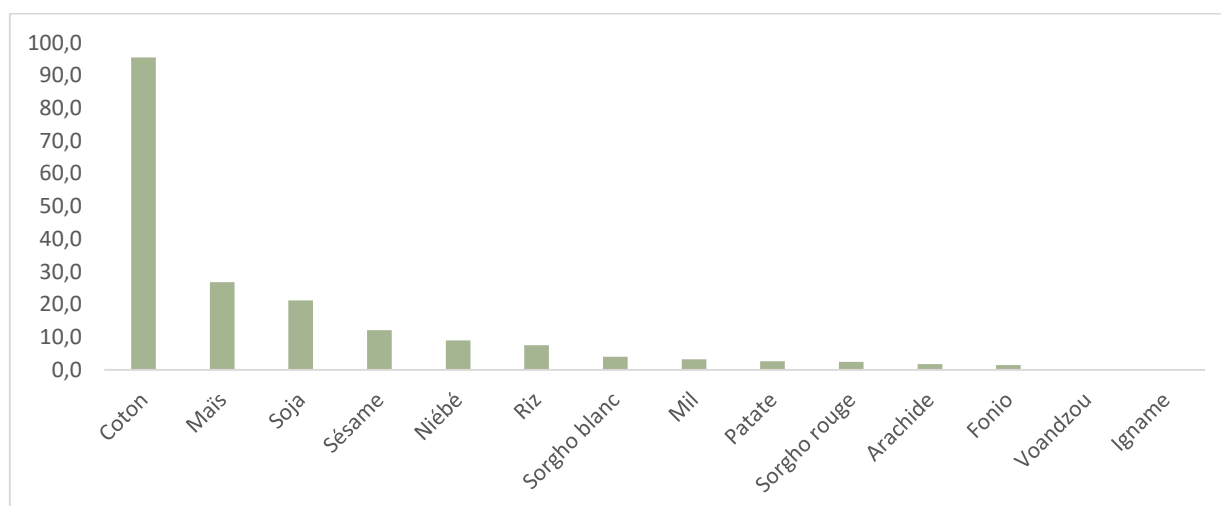
Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
% labour	61	58	62	63	64	66	67	66	67	72



#### 4.3. Part des superficies sous semence améliorée.

En 2017, parmi les principales cultures cultivées par les ménages agricoles au Burkina Faso, la part des superficies sous semences améliorées reste faible à l'exception de la culture du coton. En effet, les semences améliorées ont été mis en exploit sur plus de 95% des superficies emblavées pour le coton, alors que les semences n'ont été utilisés que sur moins de 30% des superficies emblavées pour le maïs qui occupe le second rang. La part des superficies emblavées sous semences améliorées des cultures du riz, du sorgho et du mil reste en dessous des 10% en 2017.

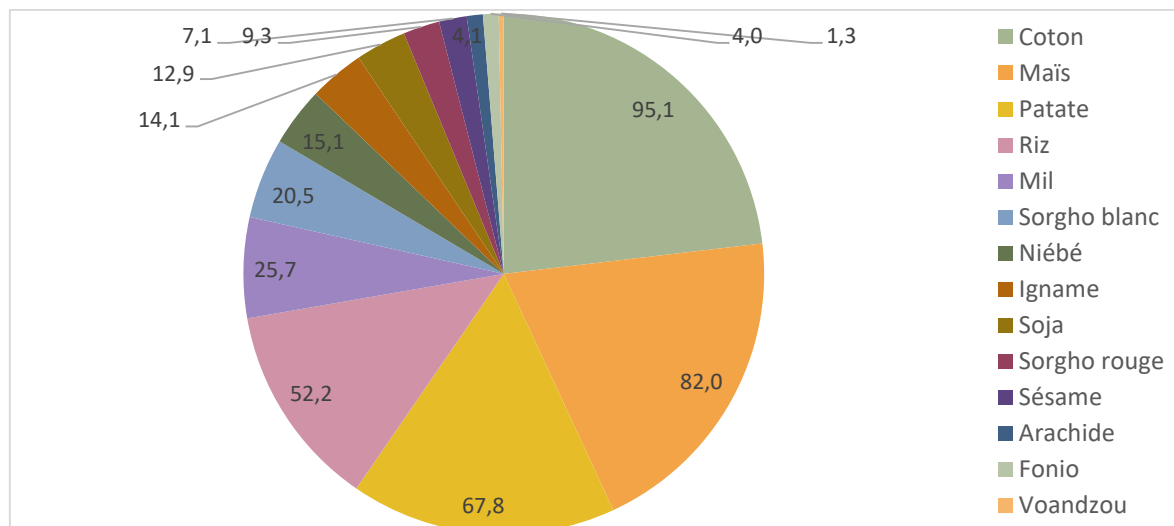
Graphique 16 : Part des superficies sous semence améliorée en 2017.



#### 4.4. Part des superficies sous NPK

Pour la campagne 2017-2018, le taux d'utilisation du NPK sur les superficies par cultures diffère sensiblement d'une culture à une autre. Ainsi, sur plus de 95% des superficies du coton ont été utilisé du NPK. De même, le NPK est utilisé sur plus 82% des superficies du maïs et de plus de 52% des superficies du riz. Les producteurs utilisent le NPK sur moins de 25% des superficies du mil, du sorgho ou du niébé.

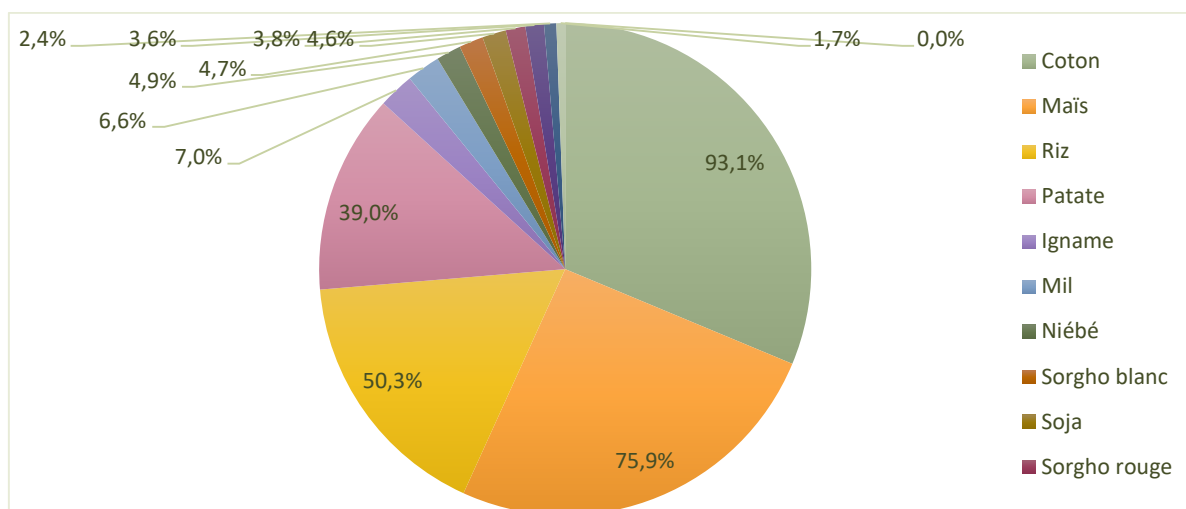
Graphique 17 : Part des superficies sous NPK



#### 4.5. Part des superficies sous Urée

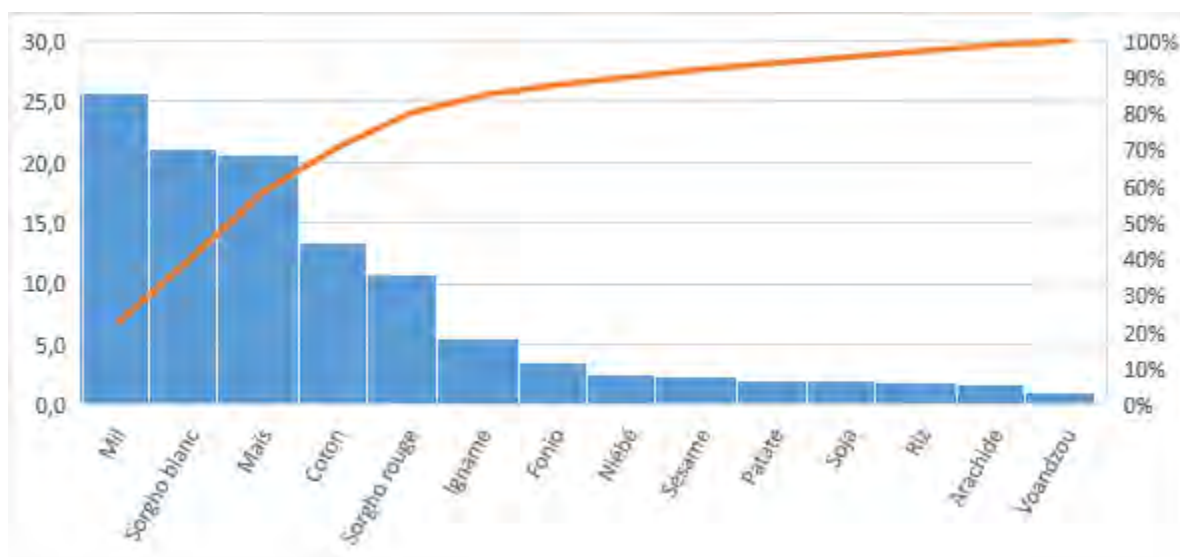
L'urée est utilisée sur plus de 93% des superficies du coton, de plus 75% des superficies du maïs et de plus 50% pour les superficies du riz. L'urée comme le NPK est peu utilisée sur les superficies du mil et de sorgho.

Graphique 18 : Part des superficies sous l'urée en 2017.



#### 4.6. Part des superficies sous fumure organique.

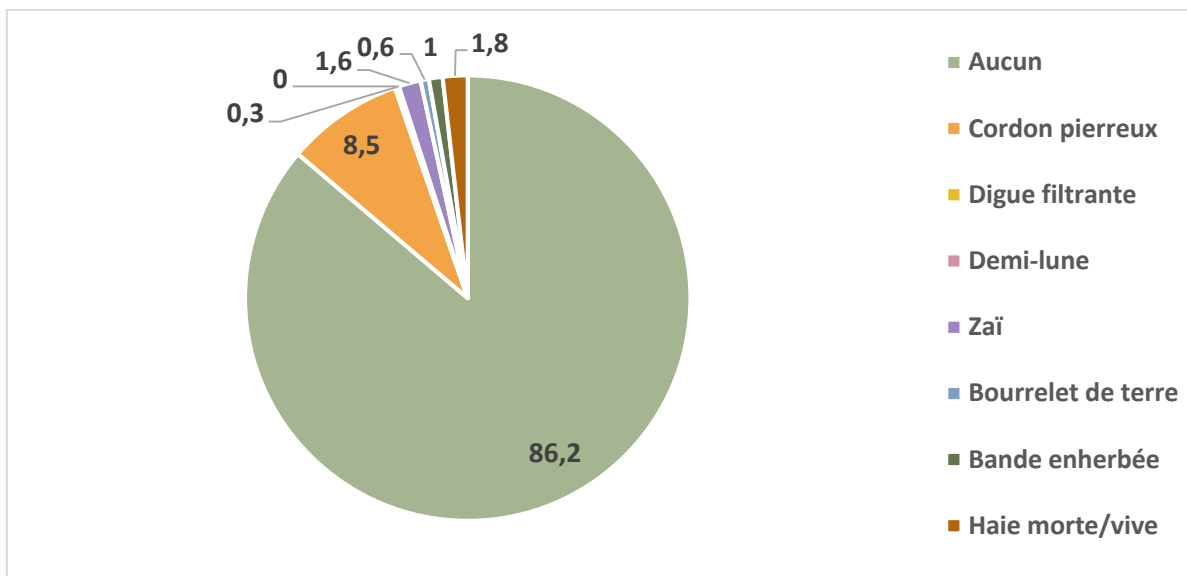
L'utilisation de la fumure organique reste toujours faible chez les ménages agricoles du Burkina Faso. Contrairement au NPK et à l'urée, l'utilisation de la fumure organique est plus importante en 2017 sur les superficies emblavées en mil et en sorgho blanc que les autres cultures. En effet, sur plus de 25% des superficies du mil a fait l'objet d'usage de la fumure organique et de plus de 20% sur les superficies de sorgho blanc alors que sur seulement 13,4% des superficies du coton ont fait l'objet de l'utilisation de la fumure organique.



#### 4.7. Part des superficies sous techniques CES/DRS.

Les ménages agricoles au Burkina Faso emploient rarement des techniques de Conservation des eaux et des sols / Défense et restauration des sols. En effet, sur plus de 86% des superficies emblavées n'est utilisée aucune technique de Conservation des eaux et des sols / Défense et restauration des sols. La technique la plus utilisée est l'utilisation des cordons pierreux et ne représente que 8,5% des superficies.

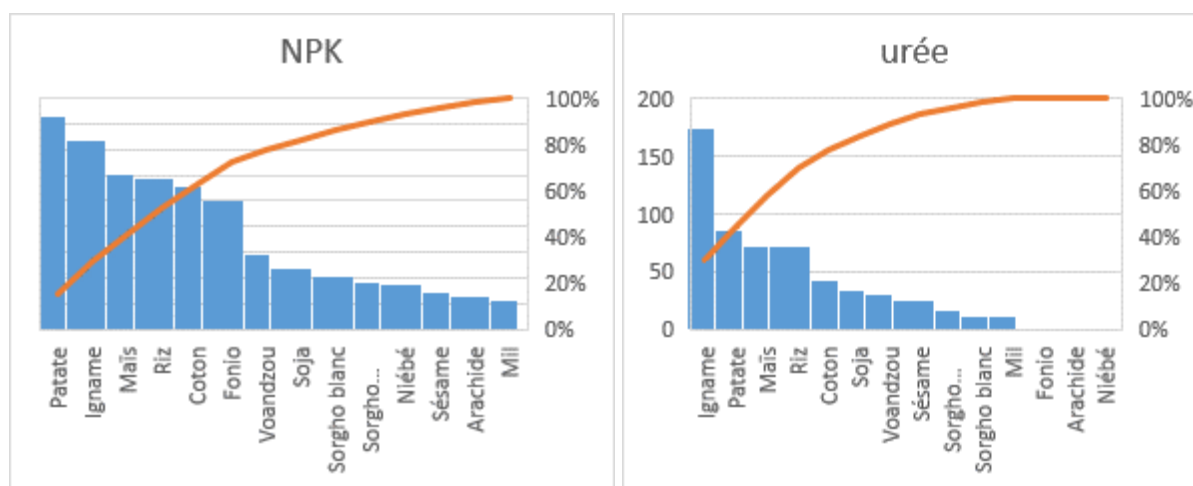
Graphique 19 : Proportion des superficies sous CES/DRS



#### 4.8. Dose des engrais minéraux.

Les différents dosages par cultures pour la campagne 2017-2018, connaissent des disparités aussi bien pour le NPK que l'urée. Les dosages pour la culture de maïs sont les plus importantes pour le NPK et pour l'urée et atteignent respectivement de 121 kg et 72 kg à l'hectare pour le NPK et pour l'urée. Le riz et le coton occupent la seconde place aussi bien pour le NPK que pour l'urée. Le dosage moyen du NPK est 118 kg et de 112 kg respectivement pour le riz et du coton alors qu'il est de 72 kg et de 43 kg pour l'urée pour ces deux cultures.

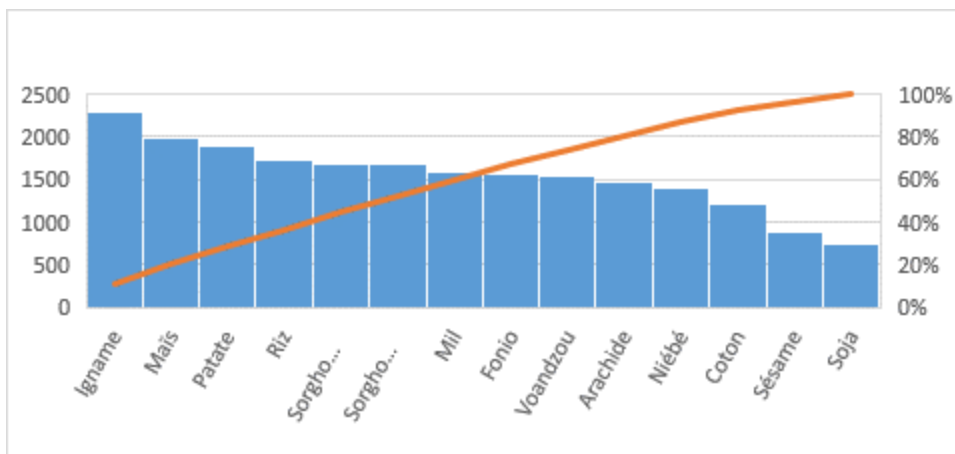
Graphique 20 : Evolution de la dose des engrais minéraux appliquée par les ménages.



#### 4.9. Dose de la fumure organique

La fumure organique est utilisée en moyenne plus quantitativement pour la culture du maïs que les autres cultures. Ainsi, en moyenne sur un hectare de maïs, environ 2 tonnes de fumure organique est utilisée alors qu'on utilise qu'environ 1,7 tonnes de fumure organique sur un hectare de riz, du mil ou de sorgho blanc et rouge.

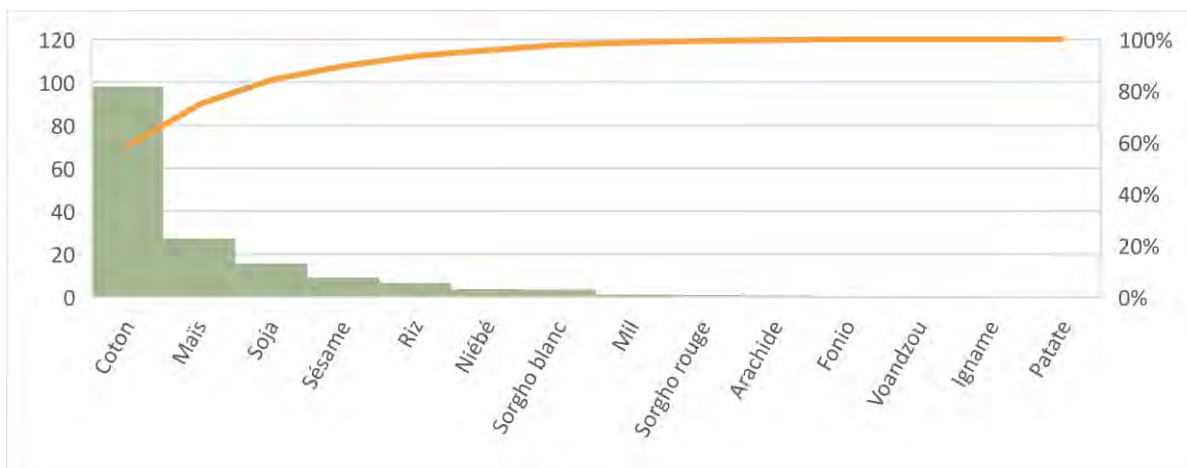
Graphique 21 : Evolution de la dose de fumure organique appliquée par les ménages



#### 4.10. Proportion des semences sélectionnées

La semence du coton utilisée par les ménages agricoles du Burkina Faso est essentiellement améliorée. En effet, la quasi-totalité de la semence du coton employée en 2017 est améliorée. En dehors du coton, les variétés améliorées concernent respectivement le maïs avec 27%, le soja (16%), le sésame (9%), le riz (7%), le niébé (4%) et le sorgho blanc (4%).

Graphique 22 : Proportion des variétés améliorées de semence



## CHAPITRE 5 : FACTEURS HUMAINS DES MENAGES AGRICOLES

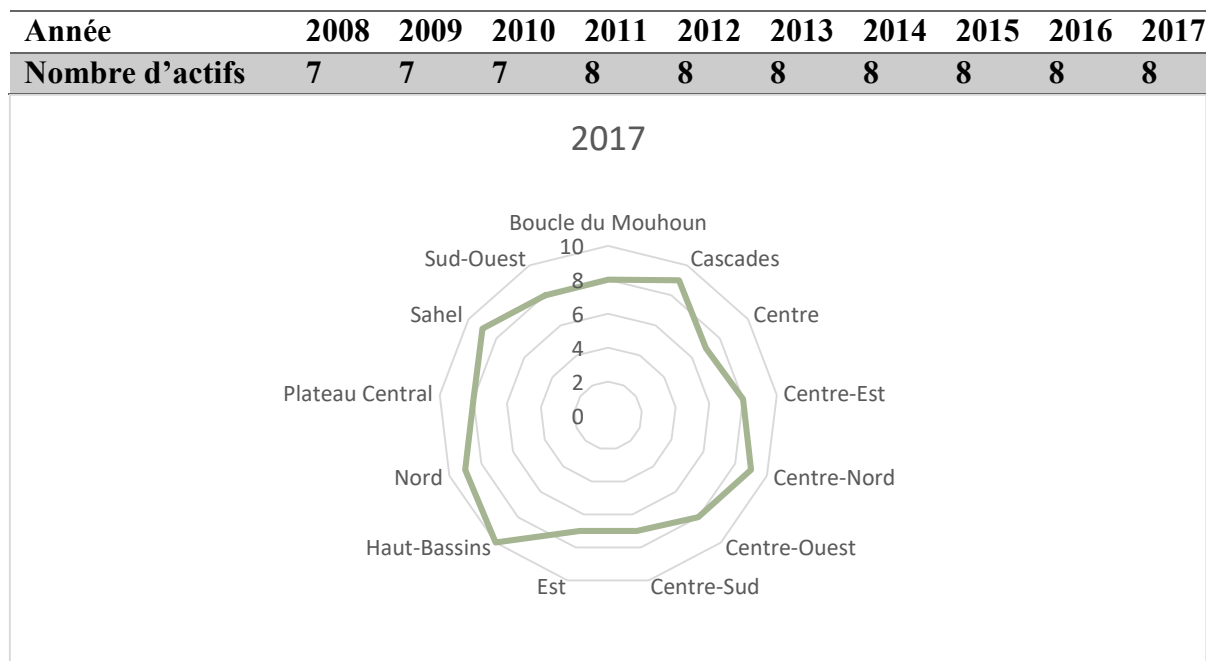
### 5.1. Evolution du nombre moyen d'actifs par ménage

Le nombre d'actifs agricoles a varié entre 8 et 10 en moyenne par ménage sur la période 2008-2017. En 2017, un ménage agricole du Burkina Faso compte 8 actifs<sup>1</sup> agricoles en moyenne. Ce nombre n'a pas évolué depuis cinq ans au plan national. Les régions de ménages gros producteurs (nombre d'actifs agricoles élevé) sont respectivement les Haut-bassins avec 10 actifs agricoles par ménage, les Cascades, le Centre-nord, le nord et le Sahel. Les régions avec

<sup>1</sup> Tout membre du ménage de plus de 6 ans et participant aux activités de production pluvial, maraichère, contre-saison, élevage et aquaculture.

plus de ménages petits producteurs sont le Centre, le Centre-sud et l'Est avec 7 actifs agricoles en moyenne par ménage.

Graphique 23 : Evolution du nombre moyen d'actifs par ménage

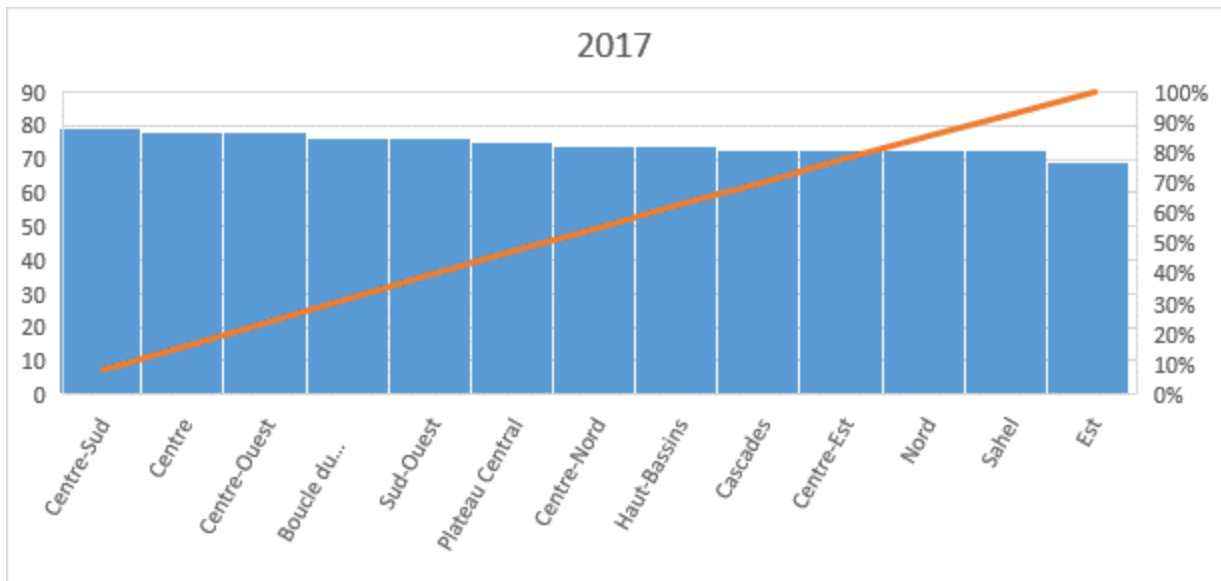


### 5.2. Proportion des actifs par ménage (en %).

Plus de la moitié des membres des ménages agricoles sont des actifs agricoles depuis 2008 au Burkina Faso. De façon générale, la proportion des actifs agricoles par ménage en comprise entre 70% et 75% durant la période 2008-2017. En 2017, les actifs agricoles représentent en moyenne 74% des membres des ménages agricoles. Les régions où les ménages sont composés de plus d'actifs agricoles sont le Centre-Sud, le Centre et le Centre-ouest. Toutefois, les activités agricoles sont diverses en allant du pluvial, au maraichage en passant par l'arboriculture.

Graphique 24 : Evolution de la proportion des actifs par ménage

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Proportion d'actifs	70	72	73	73	74	74	73	74	75	74



## CHAPITRE 6 : RENDEMENTS ET PRODUCTIONS DES MENAGES

### 6.1. Rendement des principales spéculations

Les rendements des principales spéculations ont connu des baisses à la campagne 2017/2018 par rapport à celle de 2016/2017. En effet, la campagne 2017/2018 a été marquée par un arrêt précoce des pluies sur la majeure partie du pays au mois de septembre ayant joué négativement sur le développement végétatif des plantes. Les cultures céréalières ont vu leurs rendements en baisse de 5% à 16% et les cultures de rentes (coton, arachide, sésame, soja) de 1% à 31% de baisse. Comparé à la moyenne des cinq dernières années, les rendements sont toujours en baisse généralisée en 2017 mais dans une ampleur moindre par rapport à 2016.

Tableau 1 : Evolution des rendements des principales spéculations.

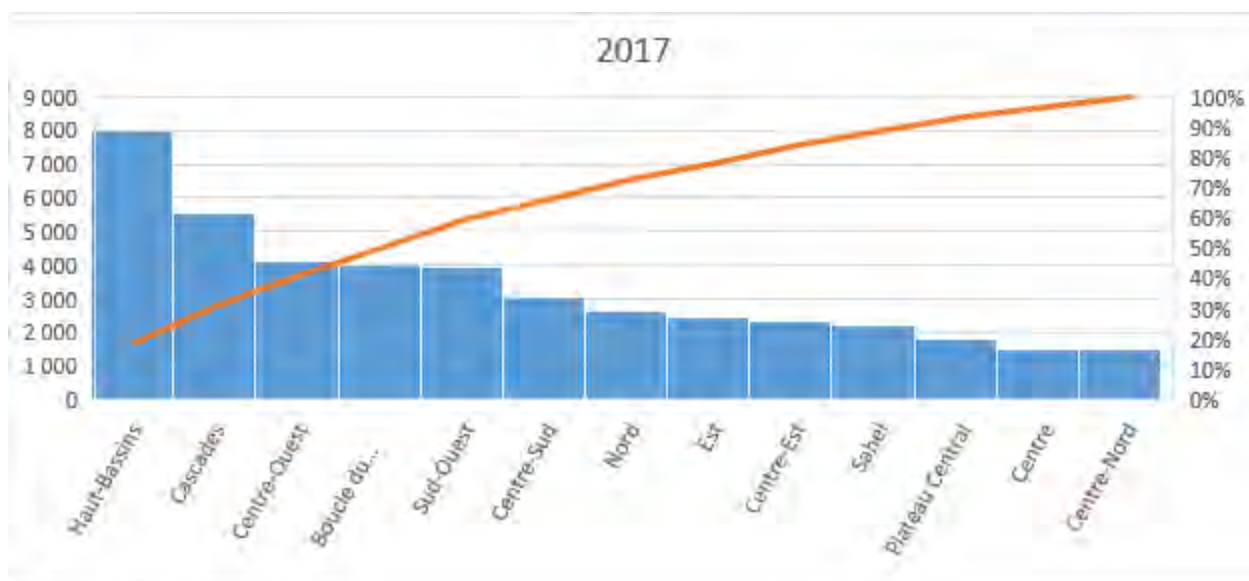
Cultures	2012	2013	2014	2015	2016	2017	MoyQ	2017-2016	2017-MoyQ
<b>Sorgho blanc</b>	1 036	1 074	1 060	999	992	875	1 032	-12%	-15%
<b>Sorgho rouge</b>	1 079	1 132	1 144	1 190	1 164	1 105	1 142	-5%	-3%
<b>Maïs</b>	1 830	1 757	1 481	1 798	1 775	1 599	1 728	-10%	-7%
<b>Mil</b>	831	823	838	859	809	721	832	-11%	-13%
<b>Riz</b>	1 707	1 419	1 528	1 471	1 547	1 302	1 534	-16%	-15%
<b>Fonio</b>	746	810	710	829	747	659	768	-12%	-14%
<b>Coton</b>	1 141	1 220	1 214	1 172	1 208	1 009	1 191	-16%	-15%
<b>Arachide</b>	752	754	830	836	865	598	807	-31%	-26%
<b>Sésame</b>	521	610	565	547	543	538	557	-1%	-3%
<b>Soja</b>	841	850	684	921	881	766	835	-13%	-8%
<b>Niébé</b>	803	772	806	760	720	622	772	-14%	-19%
<b>Voandzou</b>	769	794	908	815	740	723	805	-2%	-10%
<b>Igname</b>	11 275	6 078	5 582	3 558	6 386	8 460	6 576	32%	29%
<b>Patate</b>	8 421	14 635	4 769	7 340	11 238	11 511	9 281	2%	24%

### 6.2. Production moyenne des céréales par ménage (en Kg)

Les ménages agricoles au Burkina ont produit en moyenne entre 3 303 kg et 5 375 kg de céréales sur la période 2008-2017. Cette production diffère sensiblement d'une région à une autre. En effet, en 2017, les hauts Bassins, les Cascades et la Boucle du Mouhoun sont les régions où les ménages produisent le plus tandis que le Centre, le Centre Nord, le Plateau Central et le Sahel sont les régions dont les ménages produisent peu.

Graphique 25 : Evolution de la production moyenne de céréales par ménage

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Production (Kg)</b>	3 771	3 938	5 375	3 303	3 825	3 483	3 754	4 518	3 891	3 450

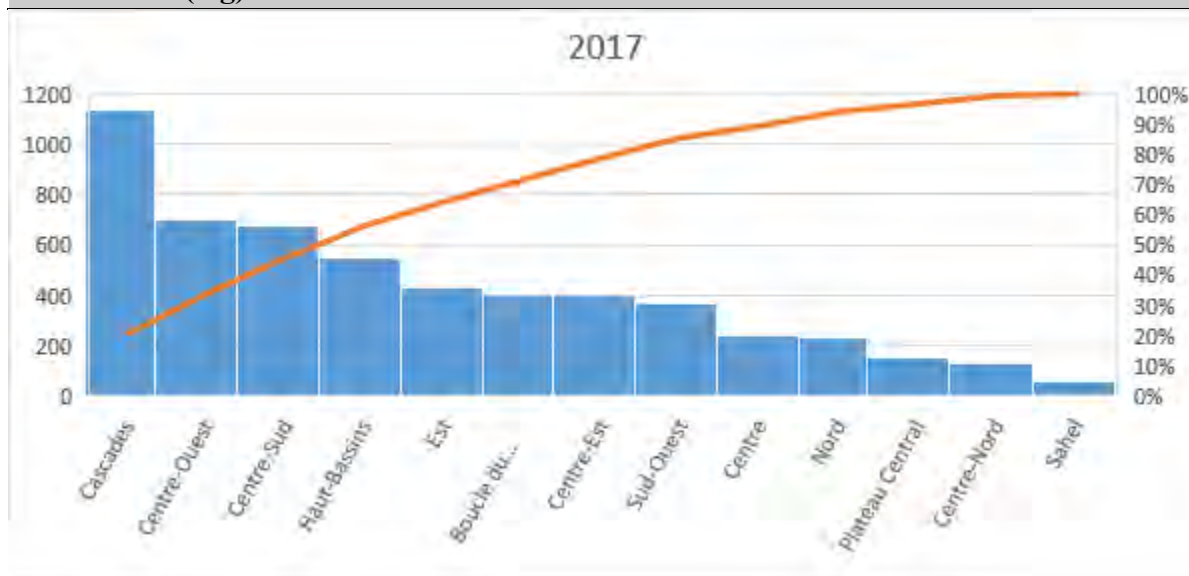


### 6.3. Production moyenne des oléagineux par ménage (en Kg)

Les oléagineux retenus dans ce tableau de bord sont l'arachide, le soja et le sésame. La production moyenne de ce groupe de culture est comprise entre 262 kg et 799 kg sur la période 2008-2017. En 2017, on observe une disparité entre les différentes régions. La région des cascades, du Centre-ouest et du Centre -sud sont les régions les plus performantes tandis que le Sahel, le Nord sont les moins performantes quant à la production moyenne des ménages en oléagineux.

Graphique 26 : Evolution de la production moyenne des oléagineux par ménage.

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Production (Kg)</b>	799	352	262	269	314	301	469	434	515	411



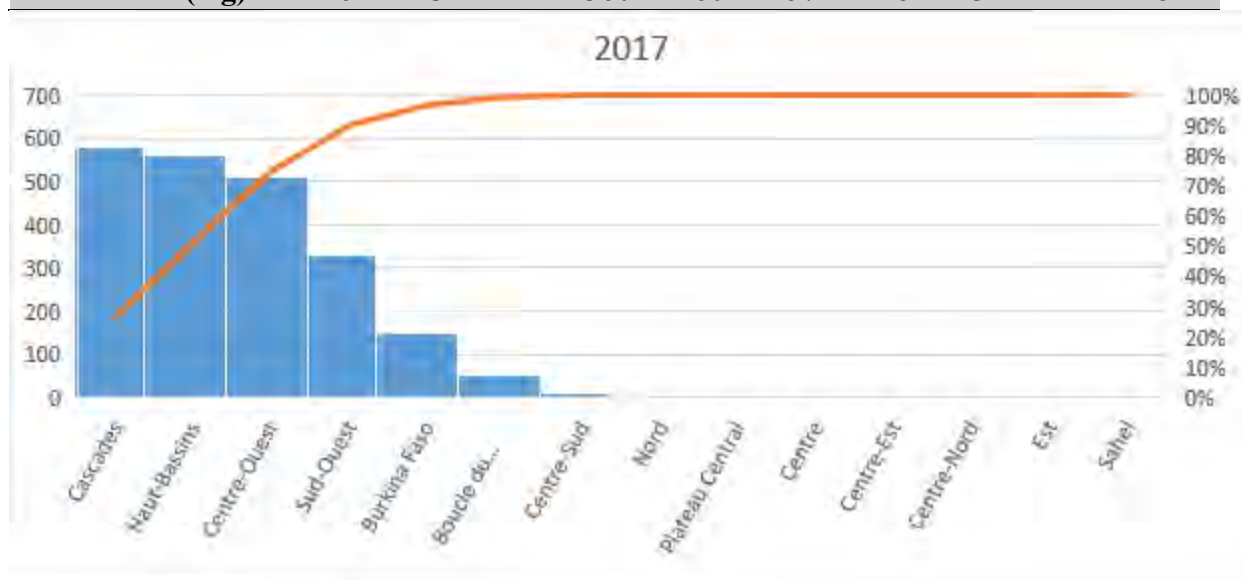
### 6.4. Production moyenne des racines et tubercules par ménage (en Kg).

Les cultures considérées sont entre autres la patate et l'igname. Sur la période 2008-2017, la production moyenne par ménage pour ce groupe de produits est comprise entre 124 kg et 416 kg. En 2017, le Sud-ouest, les hauts bassins, les cascades et le centre-ouest sont les régions dont

la production moyenne de ces cultures par ménages est plus importante. Les ménages du Centre, du Centre-nord, de l'Est, du Nord et du Sahel ne pratiquent pas ces cultures.

Graphique 27 : Evolution de la production moyenne des racines et tubercules par ménage.

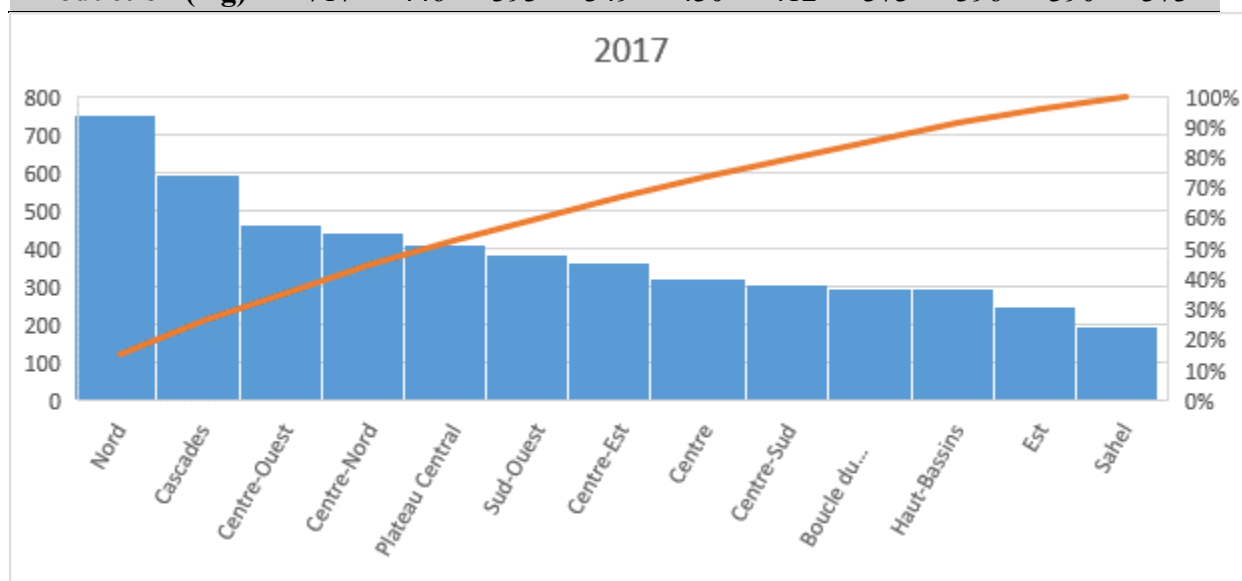
Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Production (Kg)	416	243	221	360	260	257	148	131	124	151



#### 6.5. Production moyenne des légumineuses par ménage (en kg).

Le niébé et le voandzou sont les légumineuses considérées. La production moyenne de ces cultures par ménages au niveau nationale est comprise entre 349 kg et 717 kg sur la période de 2008-2017. En 2017, les ménages du Nord se débarquent de ceux des autres régions par leur production élevée par ménage (751 Kg) suivi des Cascades (596 Kg), du Centre-ouest (465 Kg) et du Centre-nord (440 Kg).

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Production (Kg)	717	446	393	349	430	412	373	396	390	373

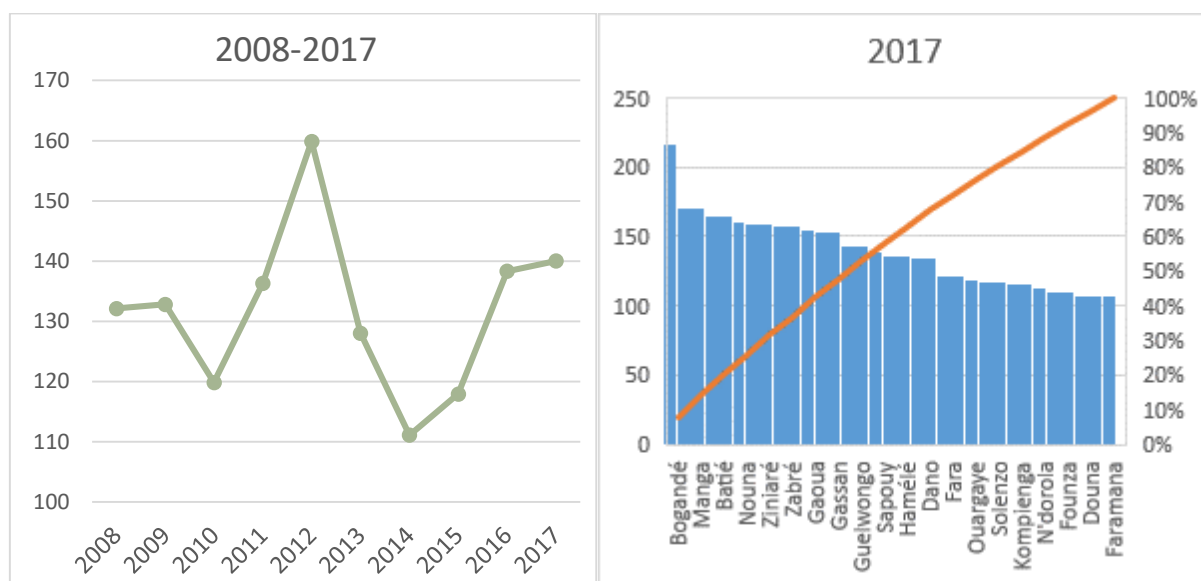


## CHAPITRE 7 : PRIX DES PRODUITS ET REVENU DES MENAGES AGRICOLES

### 7.1. Prix du maïs blanc

Le prix du kilogramme du maïs blanc a oscillé entre 111 FCFA et 160 FCFA sur la période 2008-2017. Le prix s'est légèrement amélioré en 2017 par rapport à 2016 en passant de 138 FCFA à 140 FCFA. Les marchés où le prix du maïs blanc est élevé en 2017 sont respectivement Bogandé, Manga, Batié, Nouna, Ziniaré, Zabré, Gaoua, Gassan et Guelwongo. Les marchés où le maïs est « bon marché » en 2017 sont ceux de Founzan, Douna et Faramana.

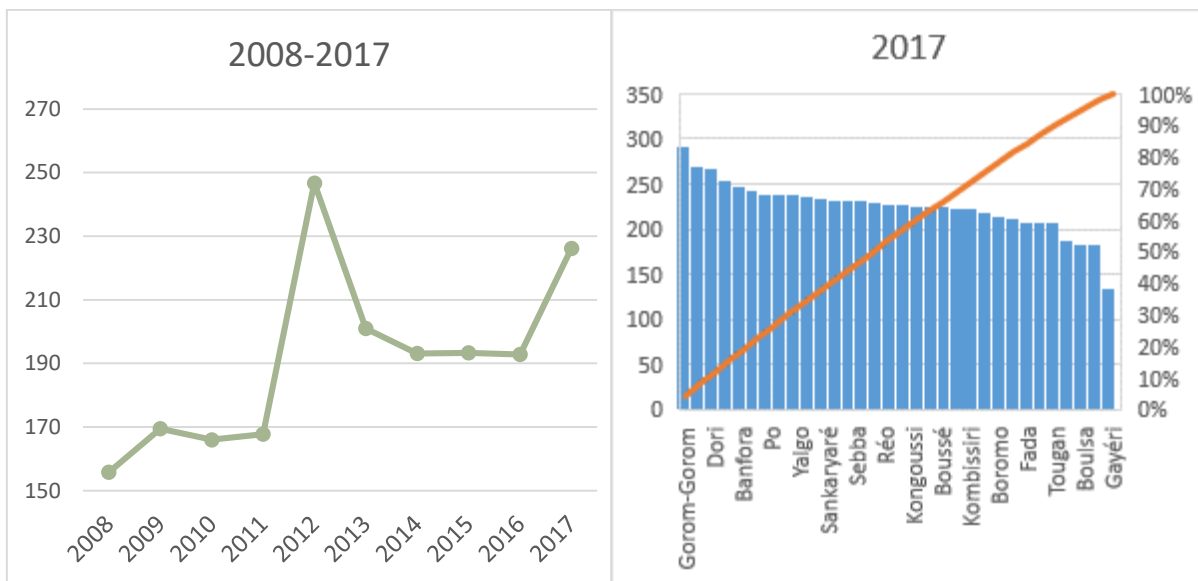
Graphique 28 : Evolution du prix du kg du maïs blanc.



### 7.2. Prix du mil

Le mil a connu une bonne appréciation en 2017 par rapport à 2016. En effet, le prix du kg de mil est passé de 193 FCFA en 2016 à 226 FCFA en 2017. Le prix est élevé sur les marchés de Gorom-Gorom, Dori et Banfora (plus de 250 FCFA/kg) et est bas particulièrement au marché de Gayéri (130 FCFA).

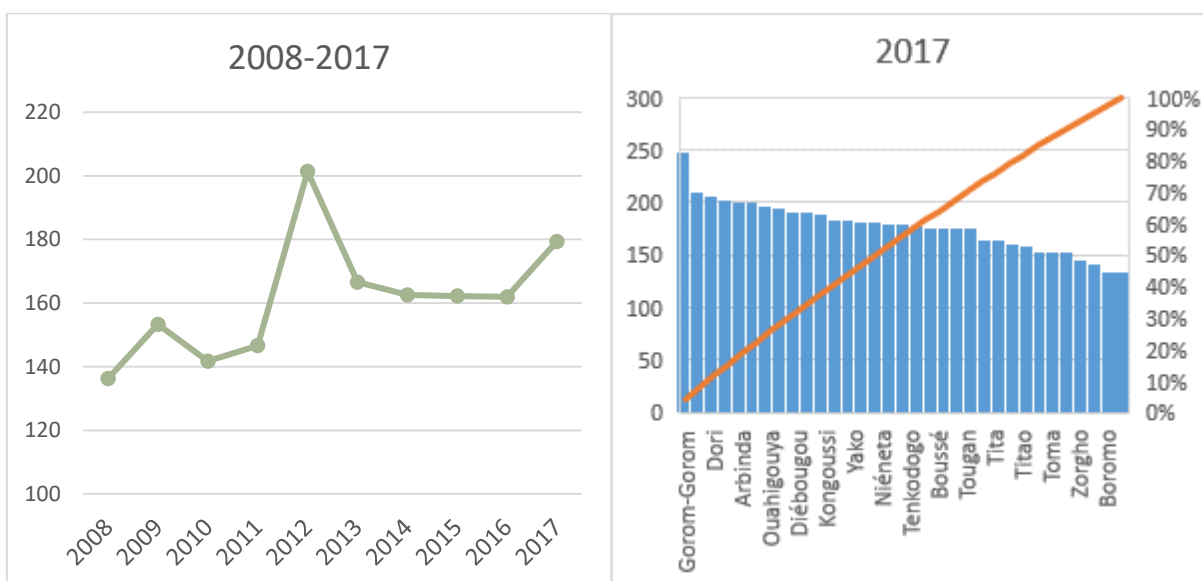
Graphique 29 : Evolution du prix du kg de mil.



### 7.3. Prix du sorgho blanc

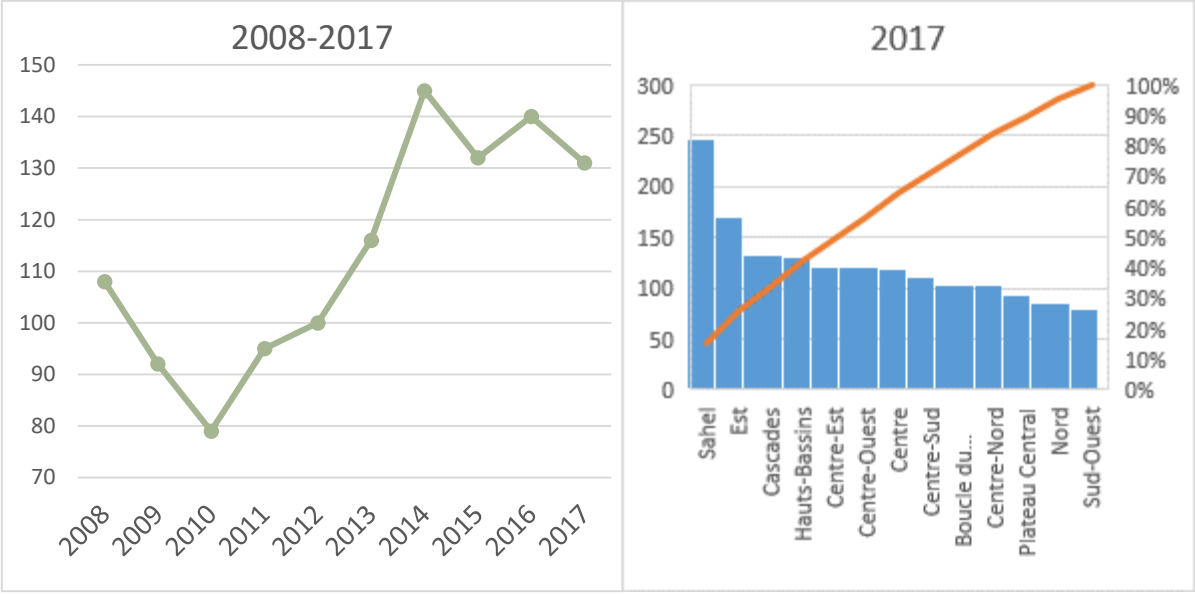
Le prix du sorgho blanc est en hausse en 2017 au plan national. Il passe de 162 FCFA en 2016 à 172 FCFA en 2017. Le marché de Gorom-Gorom se démarque comme le marché de la surenchère avec un prix moyen de 250 FCFA. A l'opposée, le marché de Boromo est le plus accessible en 2017 en matière de sorgho blanc avec 130 FCFA comme prix au Kg.

Graphique 30 : Evolution du prix du Kg de sorgho blanc



### 7.4. Revenu moyen de l'élevage (milliers de FCFA).

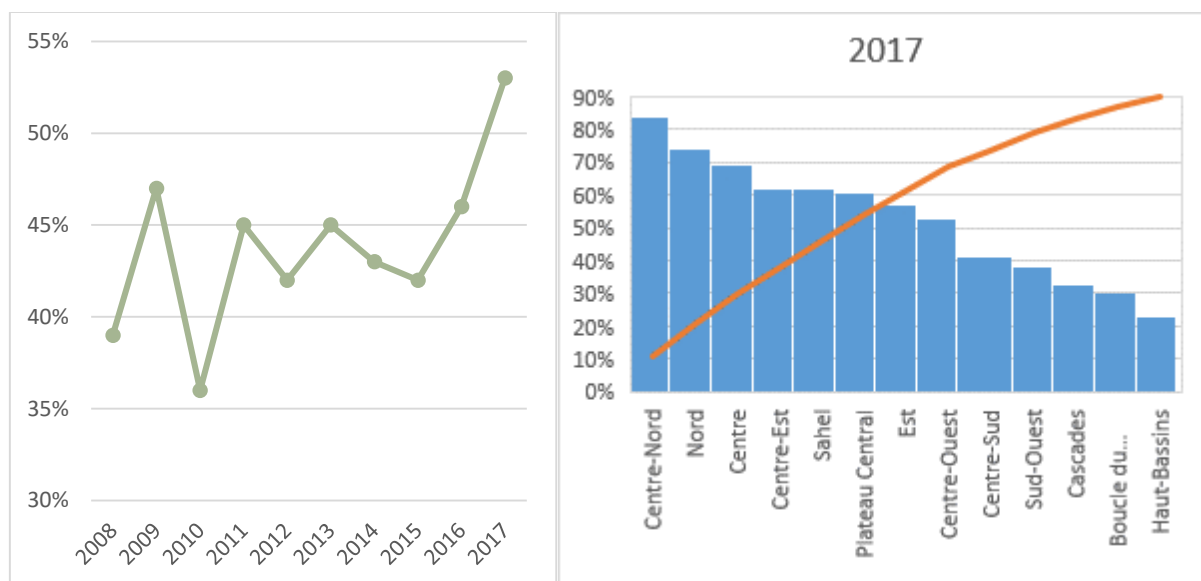
Le revenu moyen issu des ventes d'animaux entre 2008 et 2017 au Burkina Faso est compris entre 79 000 FCFA et 145 000 FCFA. Les régions du Sahel et l'Est se démarquent des autres régions par l'importance du revenu moyen de leurs ménages agricoles qui en 2017 s'élève respectivement à 246 000 FCFA et 170 000 FCFA.



## CHAPITRE 8 : SECURITE ALIMENTAIRE

### 8.1. Proportion des ménages non-autonomes.

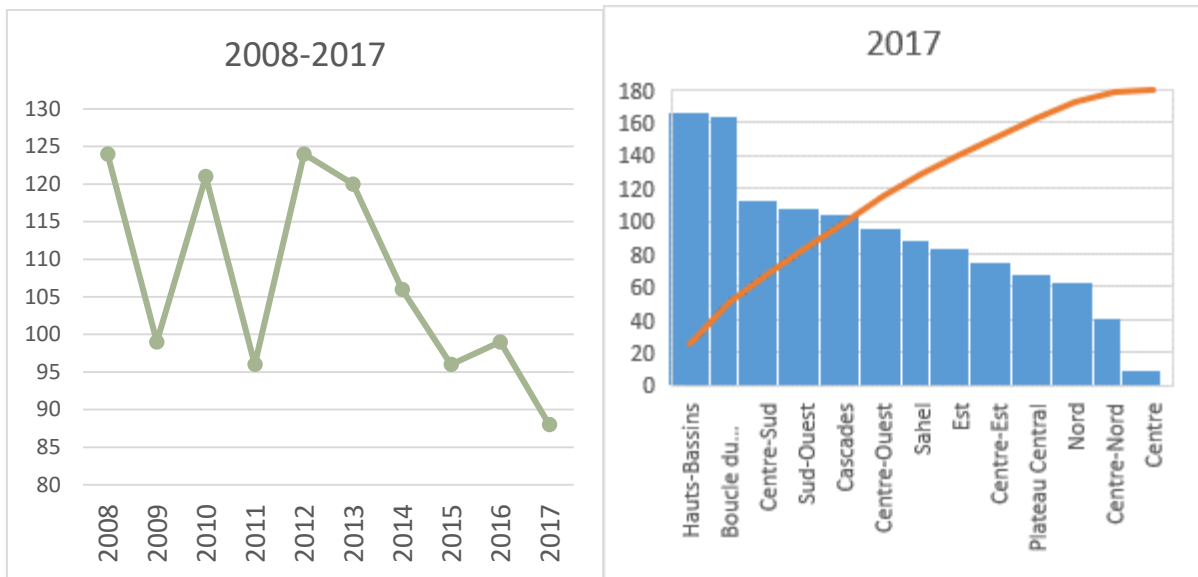
La proportion des ménages non autonomes au Burkina Faso au cours de la période 2008-2017 est comprise entre 36% et 53%. Ce sont les ménages dont leur propre production céréalière ne suffit pas pour leur consommation. En 2017, le Centre-Nord, le Nord et le Centre sont les régions dont cette proportion est très élevée (plus de 60%) alors qu'elle est peu élevée dans les Haut-bassins, la Boucle du Mouhoun et les Cascades (30% au plus).



### 8.2. Taux de couverture des besoins céréaliers des ménages urbains et ruraux.

Le taux de couverture des besoins céréaliers est en baisse depuis 2012. En 2017, ce taux est en dessous de 90%. Autrement dit, les ménages agricoles s'auto-suffiront à 88% en 2017. Cette situation est la conséquence de la mauvaise campagne agricole qu'a connue le pays.

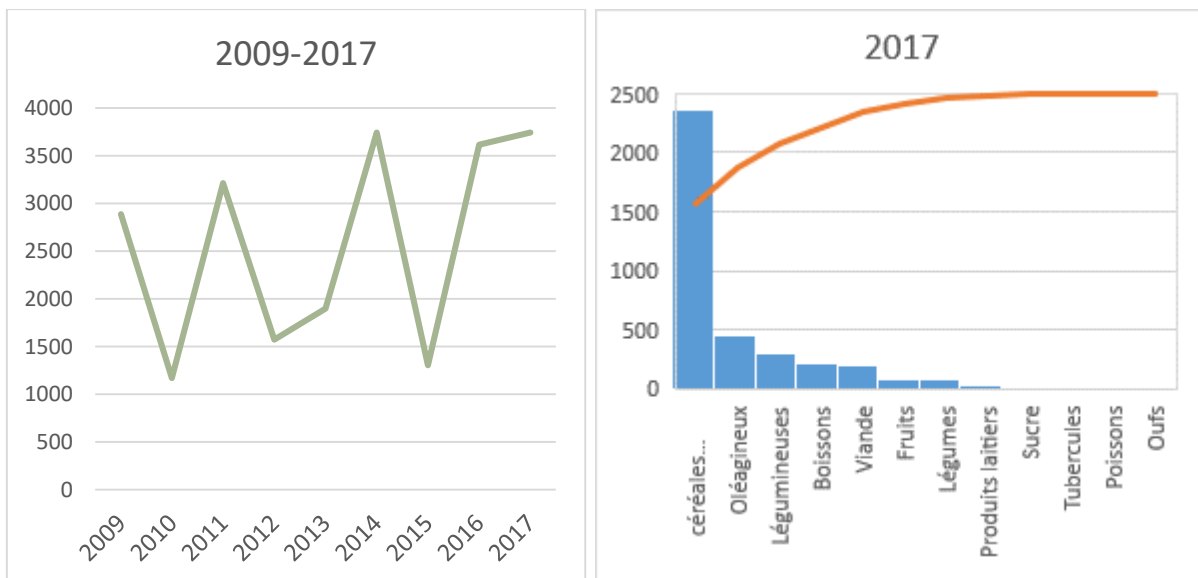
Graphique 31 : Evolution du taux de couverture des besoins céréaliers des ménages agricoles.



### 8.3. Nombre de Kilocalories disponibles par personne et par jour.

Le nombre de kilocalories disponibles par personne et par jour a évolué a oscillé entre 1100 et 3750 sur la période 2008-2017. Ce nombre est passé de 3614 en 2016 à 3743 en 2017. Les calories sont surtout fournies par les céréales (2300 Kcal) suivies des oléagineux (450) et des légumineuses (300).

Graphique 32 : Evolution du nombre de Kilocalories disponibles par personne et par jour.



## **ANNEXES**

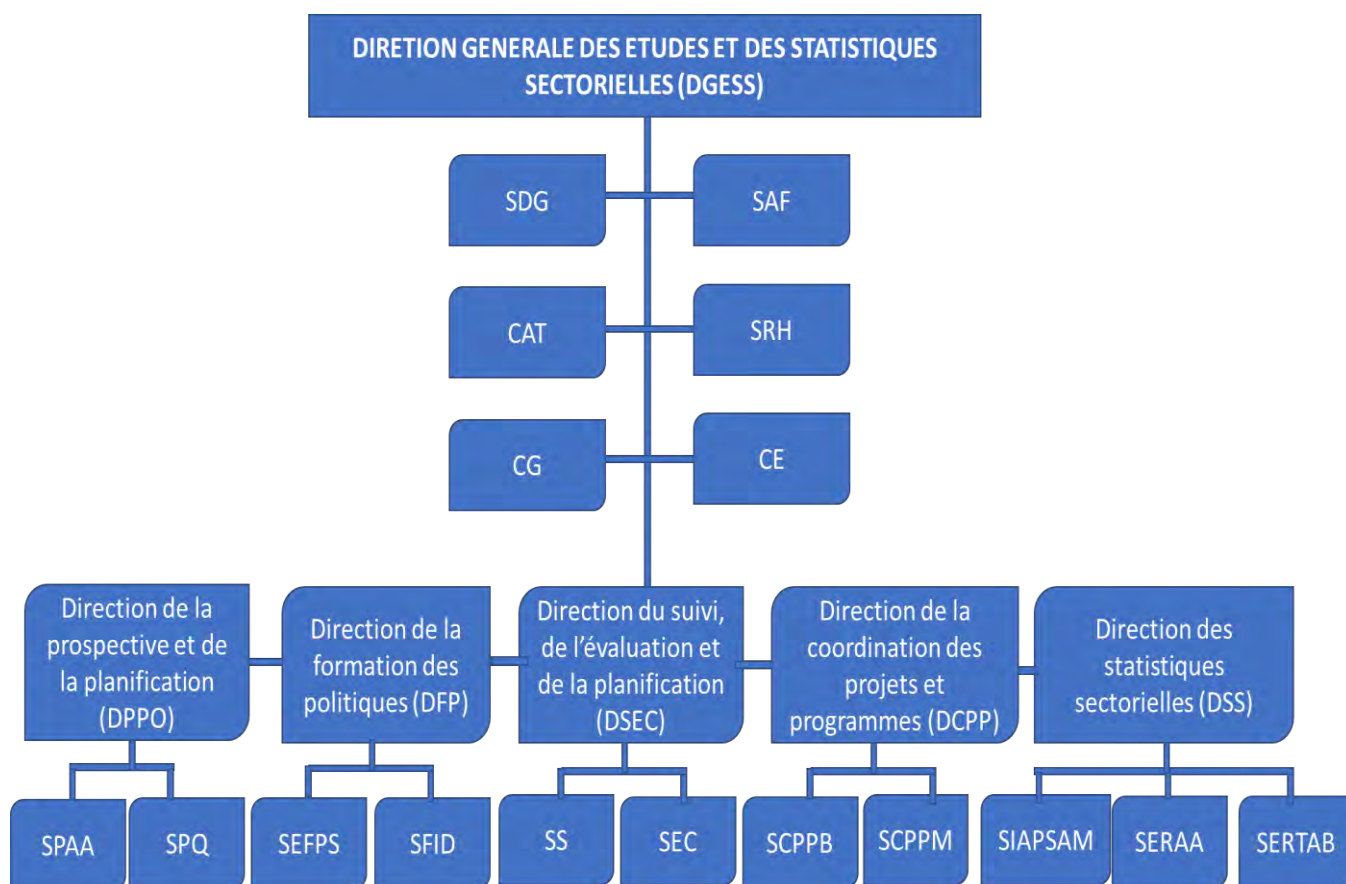
### **Annexe 1 : Synthèse méthodologique d'élaboration du tableau de bord**

L'élaboration du tableau de bord des statistiques agricoles 2015 a nécessité l'utilisation des données sur la période 2006-2015. Plusieurs sources de données ont été mobilisées. Il s'agit principalement des données de l'EPA, du MAFAP et du SIM-céréales.

Les données des autres indicateurs du tableau de bord proviennent de l'enquête permanente agricole. Certains des indicateurs à ce niveau étaient disponibles à l'issue des traitements en vue des résultats définitifs (cahier 2 et cahier 6). Toutefois, le plus grand nombre a nécessité des traitements au cours de l'atelier de rédaction dudit document tenu à Koudougou en février 2017. Dans ce cadre, quatre groupes de travaux ont été mis en place et chaque groupe s'est vu confier un certain nombre d'indicateurs à produire.

Le temps prévu par l'atelier n'ayant pas permis de finaliser le tableau de bord, les travaux d'analyse et d'interprétation se sont poursuivis dans les différents groupes après celui-ci. Ces travaux ont permis de disposer de la version actuelle dudit document.

**Annexe 2 : Organisation/organigramme du secteur ou du ministère**



**Annexe 3 : Liste des personnes ayant élaboré ce tableau de bord**

Nom et prénom
BAZIE Y. Gérard
KABORE ERIC
NIKIEMA ADAMA
KONKOBO Hamidou
DOLY Sansan Bernard
OUEDRAOGO MICHAEL
PIZONGO ISSOUFOU
VALEA EMMANUEL
KOUMTOUBRE BILA
OUEDRAOGO ISSAKA
KOADIMA JEAN BAPTISTE